



Rapport sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance 2021

Dans ce rapport

- 2 À propos de Loblaw
- 3 Message du Président et Président du Conseil
- 4 Être un chef de file avec une raison d'être :
Aider les Canadiens à **Vivre bien, vivre pleinement**
- 5 Importance relative
- 6 Engagement des parties prenantes
- 7 Rendement par rapport à nos objectifs

Environnement

- 10 Action climatique
- 13 Plastiques
- 14 Autres initiatives liées aux plastiques
- 15 Gaspillage alimentaire
- 17 Biodiversité
- 18 Durabilité des produits
- 19 Gestion des produits chimiques
- 20 Autres initiatives environnementales

Gouvernance

- 35 Gouvernance d'entreprise
- 37 Confidentialité et cybersécurité
- 39 Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement
- 42 Sécurité des aliments et des produits
- 43 Bien-être des animaux
- 44 Approvisionnement responsable

Société

- 22 Santé et bien-être
- 24 Diversité, équité et inclusion
- 27 Nos collègues
- 29 Santé et sécurité
- 31 Engagement communautaire
- 33 Investissement dans nos communautés

Annexe

- 47 Index du contenu de la GRI
- 58 Déclaration du SASB

En tant que chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie, nous avons un rôle de premier plan à jouer lorsqu'il s'agit de réaliser des changements environnementaux et sociaux positifs, tant à l'échelle nationale que dans les collectivités que nous servons. Nous aspirons à être un moteur de changement là où cela s'avère le plus nécessaire, et nous sommes fiers de partager avec nos parties prenantes les mesures que nous prenons en réponse à certains des défis pressants auxquels les Canadiens et notre entreprise sont confrontés.

Dans ce 15^e rapport annuel, en plus de poser un regard rétrospectif sur le chemin parcouru jusqu'à présent, nous présentons également les nouvelles cibles à atteindre au cours des prochaines années, ce qui nous incite à rester imputables et concentrés sur les enjeux qui comptent le plus pour notre entreprise et nos parties prenantes. Cela veut aussi dire identifier des solutions durables aux risques et enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) importants, établir des objectifs mesurables, ainsi que s'assurer d'une divulgation transparente, d'un engagement proactif auprès des parties prenantes et de la mise en place de pratiques de gouvernance solides.

Lire et comprendre ce rapport

Ce rapport couvre l'exercice financier 2021 de Les Compagnies Loblaw Limitée, qui s'est déroulé du 2 janvier 2021 au 1^{er} janvier 2022. Sauf indication contraire, les données incluses dans ce rapport concernent cette période.

Nos méthodes de production de rapports et de mesure des données sont conformes à celles utilisées dans le rapport sur la RSE 2020 et ne couvrent que les activités de l'entreprise, notamment les magasins de détail détenus par la société, les centres de distribution et les bureaux. S'il y a lieu, nous avons également indiqué l'inclusion d'informations spécifiques aux franchisés et à des tiers en lien avec les pharmaciens propriétaires de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Les Compagnies Loblaw Limitée ou de l'une de ses filiales.

Sauf indication contraire, tous les montants indiqués dans ce rapport sont en dollars canadiens.

Ce rapport est conforme aux normes GRI de 2016 et fait référence à certaines divulgations relatives à celles-ci, ainsi qu'aux normes du Sustainability Accounting Standards Board pour les détaillants de médicaments, les détaillants de produits alimentaires, les services financiers aux consommateurs ainsi que les vêtements, accessoires et chaussures. Veuillez consulter l'annexe pour plus de détails.

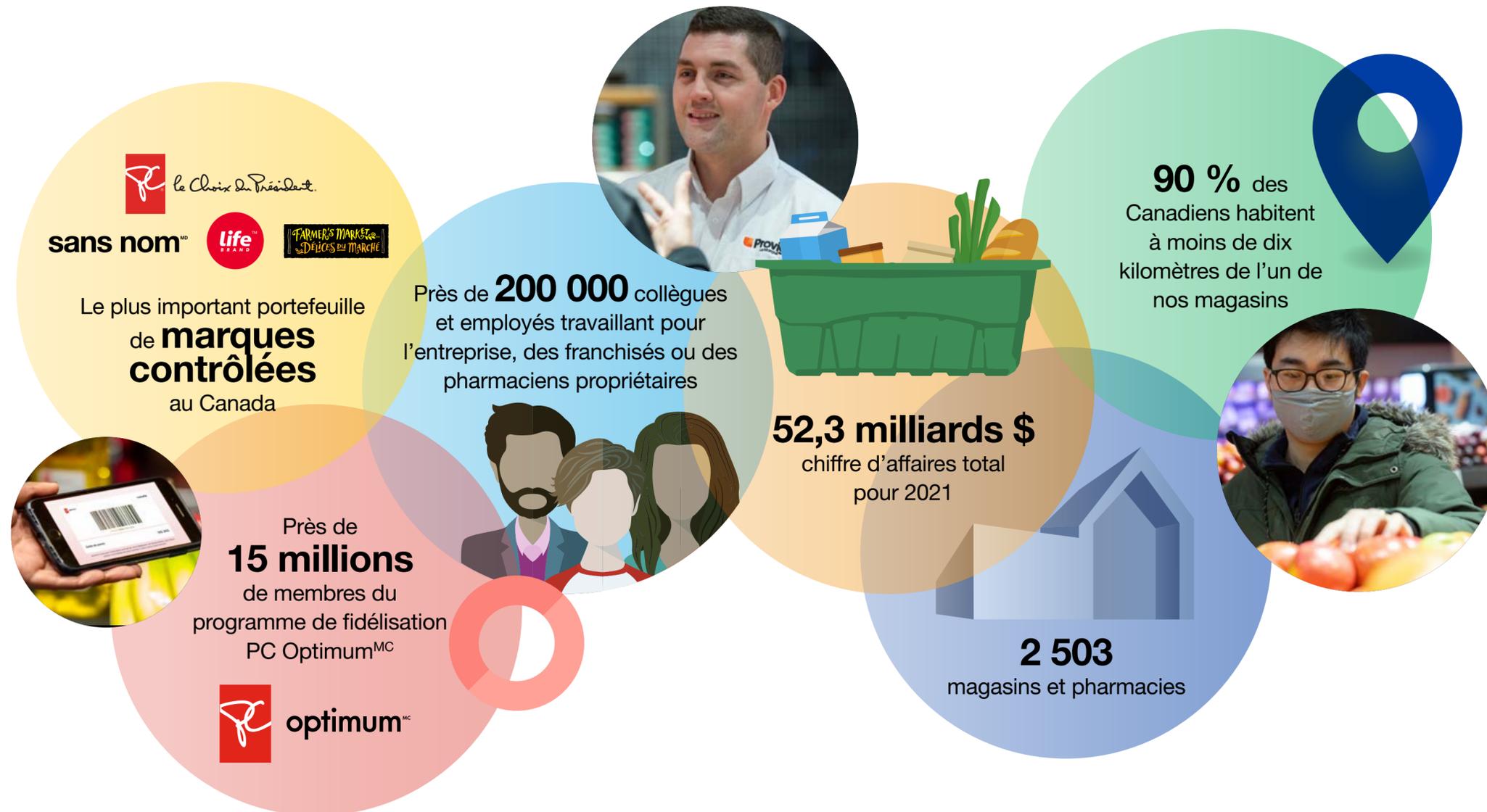
Pour obtenir plus de renseignements

Pour toute question connexe, veuillez communiquer avec nous à l'adresse esg@loblaw.ca.

Pour obtenir les dernières mises à jour sur nos progrès, suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [LinkedIn](#) (en anglais seulement).



À propos de Loblaw



Loblaw est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie et le détaillant le plus important au pays. Loblaw offre aux Canadiens des produits alimentaires, de pharmacie, de santé et de beauté, des vêtements, de la marchandise générale, ainsi que des produits et services financiers et de téléphonie mobile. Loblaw, ses franchisés et ses pharmaciens propriétaires figurent parmi les plus importants employeurs du secteur privé au Canada, comptant environ 200 000 employés à temps plein et à temps partiel travaillant dans plus de 2 500 magasins détenus par la société, magasins franchisés et établissements détenus par des pharmaciens propriétaires.

La raison d'être de Loblaw, soit aider les Canadiens à Vivre bien, vivre pleinement^{MD}, met à l'avant-plan les besoins et le bien-être des consommateurs, qui effectuent des millions d'interactions avec notre entreprise chaque année. Loblaw est en mesure de répondre à ces besoins de multiples façons, ce qui inclut notamment ses emplacements bien situés, ses quelque 1 000 magasins d'alimentation, tant de type escompte que de spécialité, les services complets de pharmacie offerts par près de 1 350 établissements Shoppers Drug Mart^{MD} et Pharmaprix^{MD} ainsi que par près de 450 magasins de Loblaw, les services de PC Finance^{MD}, les vêtements mode de marque Joe Fresh^{MD} offerts à prix abordables pour toute la famille, et quatre des marques les plus populaires au Canada, soit Life Brand^{MC}, Délices du marché^{MC}, sans nom^{MD} et le Choix du Président^{MD}.



Message du Président et Président du Conseil

Nous croyons que Loblaw se doit d'avoir une incidence positive sur les communautés qu'elle sert. Cette conviction est au cœur de la raison d'être de notre entreprise : aider les Canadiens à vivre bien, vivre pleinement.

Ce point de départ met davantage en lumière les nombreuses priorités environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) décrites dans notre rapport ESG 2021. Bien que nous ayons de nombreux objectifs spécifiques et mesurables en matière de ESG, nous croyons pouvoir avoir une forte incidence dans deux domaines clés : *la lutte contre les changements climatiques et l'équité sociale*.

La lutte contre les changements climatiques est le défi le plus urgent auquel nous, autant notre entreprise, la communauté que la planète, sommes confrontés. Nous avons donc adopté un rôle de chef de file dans ce domaine. En 2021, nos magasins ont réduit la quantité de matières résiduelles organiques acheminées vers les sites d'enfouissement; nous avons, de concert avec certaines des plus grandes marques au monde, contribué à la création de règles en matière d'emballages à l'échelle mondiale afin de tenter de résoudre le défi que sont les déchets plastiques; et nous avons réalisé des progrès

significatifs quant à l'atteinte d'un nouvel objectif plus ambitieux : atteindre zéro émission nette dans l'ensemble de nos activités d'ici 2040.

Tout comme pour les changements climatiques, les effets de l'exclusion sociale sont de plus en plus évidents. C'est pourquoi nous avons plusieurs priorités visant à **favoriser l'équité sociale** conformément à notre objectif de devenir l'un des milieux de travail les plus inclusifs au pays, affichant une meilleure représentation au sein de nos équipes de direction. En 2021, nous avons dépassé nos objectifs de représentation de femmes occupant des postes de direction plus tôt que prévu, et nous avons mis sur pied une formation à l'intention de l'ensemble de notre personnel afin de bien faire comprendre l'importance de l'inclusion et de la notion d'alliés. Il s'agit d'un bon point de départ, mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir.

Nous avons toujours soutenu nos communautés, et nous accordons encore plus d'importance à la santé des femmes et aux enfants, deux des piliers d'une société en santé. En 2021, par l'entremise de notre programme AIMEZ VOUS de Shoppers Drug Mart^{MC}/Pharmaprix^{MC}, de notre Fondation pour les enfants le Choix du Président (FECF), ainsi que de nos investissements communautaires, nous avons

amassé et versé une somme record de 96 millions \$ à des milliers d'organismes. Nous investissons également davantage dans l'accès des femmes aux soins de santé et avons établi un nouvel objectif pour la FECF : nourrir un million d'enfants par année d'ici 2025.

Nos dirigeants et nos collègues partagent tous cette même passion et cette même volonté d'avoir un impact significatif. Dans les pages qui suivent, vous découvrirez comment nous nous positionnons face à nos objectifs ambitieux de même que l'ampleur de la tâche à accomplir. Vous y trouverez nos engagements progressifs et remarquerez un degré de transparence accru, conformément aux meilleures pratiques en matière de divulgation ESG. Mais surtout, nous espérons que ce rapport, qui s'inscrit dans le cadre de nos échanges constants avec nos parties prenantes, saura vous informer et vous interpeller.



Galen G. Weston



Être un chef de file avec une raison d'être : Aider les Canadiens à *Vivre bien, vivre pleinement*

Notre approche en matière de développement durable et d'impact social

Nous sommes guidés par notre raison d'être et notre objectif visant à créer de la valeur à long terme pour notre entreprise et les communautés que nous servons. Notre approche face aux enjeux ESG s'articule principalement autour de deux priorités sur lesquelles nous pouvons avoir le plus grand impact.

Lutter contre les changements climatiques

En tant que l'un des chefs de file de l'industrie depuis des décennies en matière d'action environnementale, nous comptons continuer dans la même veine en mettant davantage l'accent sur la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) ainsi que l'élimination des matières résiduelles et du gaspillage alimentaire au sein de nos activités, grâce notamment aux mesures suivantes :

- Atteindre zéro émission nette d'ici 2040 pour les émissions de Scope 1 et de Scope 2 dans l'ensemble des activités de l'entreprise, et pour celles de Scope 3, d'ici 2050;
- Adopter une approche fondée sur la science pour réduire de 50 % les émissions dans l'ensemble de nos activités d'ici 2030;
- Disposer d'une flotte de véhicules à zéro émission d'ici 2030;
- Réduire les déchets plastiques en rendant tous les emballages faits de plastique de nos produits de marques contrôlées et de ceux emballés en magasin recyclables ou réutilisables d'ici 2025;
- Cesser l'acheminement de matières résiduelles organiques vers les sites d'enfouissement d'ici 2030 et atteindre des objectifs mesurables de réduction du gaspillage alimentaire dans chacun de nos magasins au cours des 24 prochains mois.

Favoriser l'équité sociale

Cette responsabilité qui est la nôtre et qui vise à avoir une incidence positive ne se limite pas qu'à notre personnel, mais s'étend aux communautés que nous servons. Nous bâtissons des communautés inclusives et prospères, en améliorant le taux de représentation au niveau de la direction, en favorisant une approche inclusive et en soutenant davantage la santé des enfants et des femmes. Nous allons :

- Atteindre des objectifs de représentation au niveau des cadres, de la haute direction et de notre conseil d'administration d'ici la fin de 2024;
- Créer un effet d'entraînement favorisant l'inclusion et suscitant de l'empathie au sein de nos communautés en mettant en place un programme de formation sur l'inclusion à l'intention de notre personnel, composé d'environ 200 000 Canadiens, d'ici la fin de 2024;
- Soutenir la Fondation pour les enfants le Choix du Président (FECF), le plus important fournisseur non gouvernemental de programmes de nutrition pour les enfants en milieu scolaire, dans l'atteinte de son objectif d'amasser 150 millions \$ d'ici 2027 et de nourrir un million d'enfants par année d'ici 2025;
- Aider à nourrir davantage de personnes et de familles dans le besoin grâce aux banques alimentaires et à nos programmes de récupération des aliments, tant à l'échelle nationale que par l'entremise de chacun de nos magasins;
- Soutenir les efforts du programme AIMEZ VOUS de Shoppers Drug Mart^{MC}/Pharmaprix^{MC} visant à aider les femmes à rester en santé et en sécurité grâce à un meilleur accès aux soins de santé mentale et physique; 50 millions \$ seront versés au cours des cinq prochaines années à divers partenaires et initiatives communautaires.



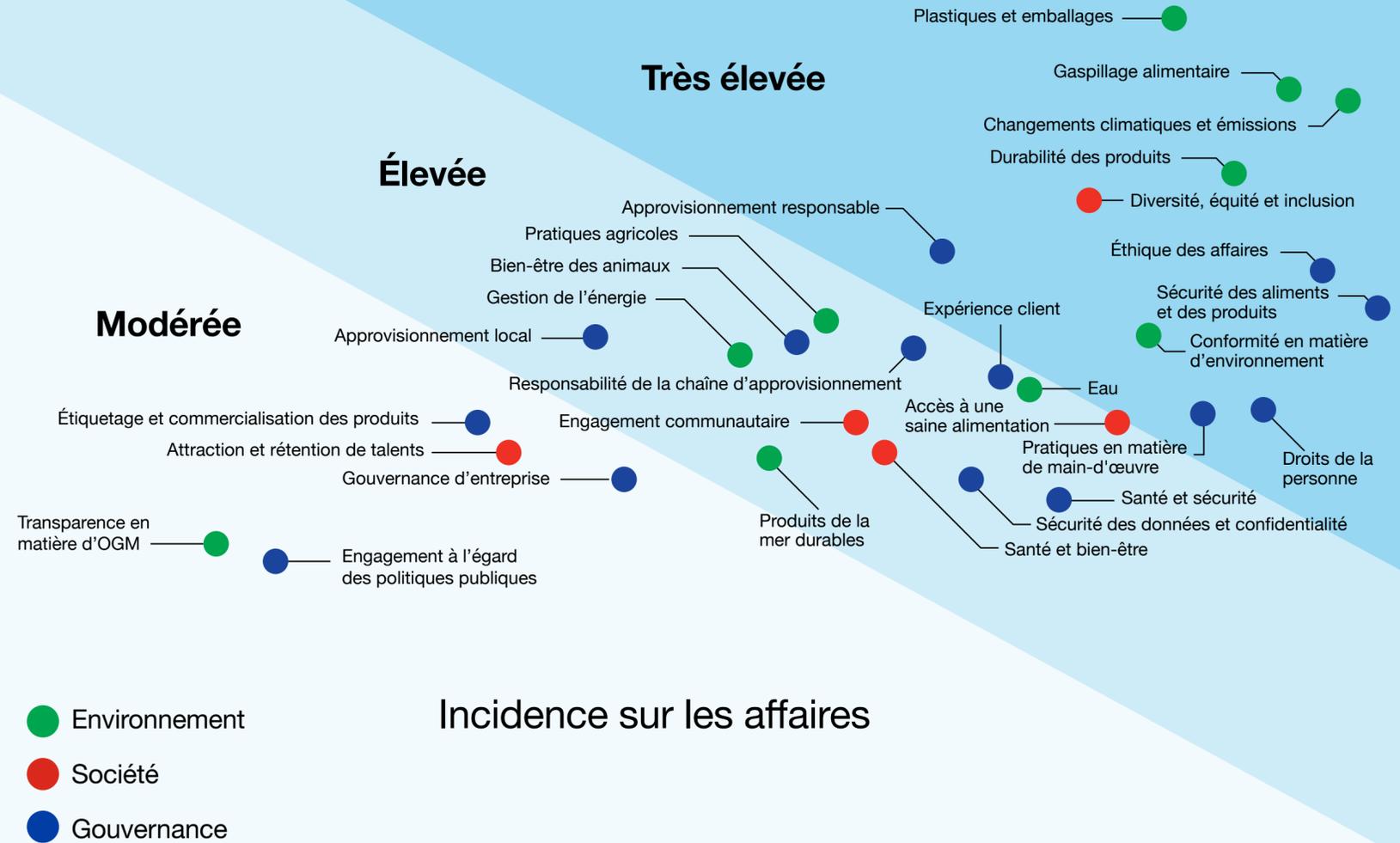
Importance relative

En 2022, nous avons mené une évaluation de l'importance relative conformément aux normes mondiales de production de rapports sur la durabilité de la GRI, afin de déterminer les enjeux qui ont la plus grande incidence sur nos activités et qui sont les plus importants pour nos parties prenantes. Nous avons mandaté un consultant indépendant pour mener un sondage auprès de plus de 600 parties prenantes internes et externes, notamment des collègues, des fournisseurs, des gouvernements, des universités, des ONG et des investisseurs. Ce sondage avait pour but de mesurer l'importance, la pertinence, l'incidence et la perception quant à certains enjeux ESG. Il a également tenu compte d'éléments tels que la notoriété de nos pratiques actuelles et l'évolution des enjeux de développement durable au fil du temps. Étant donné l'impact croissant des investisseurs sur les questions de développement durable, nous avons également mené des entrevues ciblées avec ce groupe de parties prenantes pour comprendre les sujets de préoccupation les plus importants pour le secteur financier.

Contribution aux ODD

Nous reconnaissons l'importance du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'ambition de l'ONU de rallier la communauté mondiale afin de prendre les mesures nécessaires pour favoriser un développement inclusif, équitable et durable pour la population et la planète en se concentrant sur 17 [objectifs de développement durable](#) (ODD). La raison d'être et les efforts de notre entreprise sont conformes à plusieurs de ces ODD.

Importance pour les parties prenantes





Engagement des parties prenantes

Nous pouvons compter sur un ensemble important et diversifié de parties prenantes, et leurs commentaires sont essentiels à notre réussite. Nous les sollicitons régulièrement dans le cadre de nos activités courantes et pour notre rapport de ESG. Elles soutiennent nos efforts en contribuant à nos évaluations de l'importance relative et en éclairant nos processus de prise de décision.

Nous définissons nos parties prenantes comme étant celles touchées par nos activités commerciales, nos partenaires commerciaux et les individus et organisations clés intéressés à nous indiquer comment nous pouvons nous améliorer.

Parties prenantes	Canaux d'engagement	Points d'intérêt
Clients et communautés	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience client en magasin et à nos comptoirs de service • Le service à la clientèle des diverses divisions de l'entreprise • Sondages auprès des consommateurs et groupes de discussion • Invitation sur les reçus de caisse à participer à des sondages en ligne sur la satisfaction de la clientèle • Surveillance des médias sociaux et de l'engagement 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des matières résiduelles (emballages et matières résiduelles organiques) • Changements climatiques et émissions • Salaires équitables pour les travailleurs • Bien-être des animaux • Énergie renouvelable • Philanthropie • Secours aux sinistrés
Collègues, employés, franchisés, pharmaciens propriétaires et syndicats	<ul style="list-style-type: none"> • Sondage annuel sur l'engagement des collègues « Dire les choses comme elles sont » • Intranet et ressources pour les collègues • Courriels envoyés directement aux membres de la haute direction • Rencontres et négociations planifiées avec les syndicats 	<ul style="list-style-type: none"> • Changements climatiques et émissions • Diversité, équité et inclusion • Sécurité des aliments et des produits • Droits de la personne • Engagement communautaire • Expérience client • Sécurité des données et confidentialité • Droits de la personne
Fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> • Échanges et rencontres • Portail des fournisseurs • Communications avec les responsables de catégorie • Service de la conformité de la chaîne d'approvisionnement • Ligne Action-Intégrité 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité des aliments et des produits • Éthique des affaires • Changements climatiques et émissions • Droits de la personne • Expérience client • Pratiques de travail
Actionnaires et groupes d'investisseurs	<ul style="list-style-type: none"> • Échanges et rencontres avec les investisseurs • Conférences à l'intention des investisseurs • Assemblée générale annuelle et conférences téléphoniques sur les résultats trimestriels • Questionnaires et sondages à l'intention des investisseurs • Boîte de courriels des Relations avec les investisseurs (investor@loblaw.ca) 	<ul style="list-style-type: none"> • Changements climatiques et émissions • Pratiques agricoles • Gouvernance d'entreprise • Droits de la personne • Pratiques de travail • Engagement des fournisseurs • Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement • Eau
Organismes de bienfaisance, ONG et activistes	<ul style="list-style-type: none"> • Services des relations publiques, des relations gouvernementales ainsi que de la durabilité et de l'impact social (soit par contacts directs avec des experts en la matière, soit par l'intermédiaire des boîtes de courriels de chaque service, y compris esg@loblaw.ca et pr@loblaw.ca) • Dialogues avec la communauté • Activités philanthropiques • Interactions par l'entremise de partenariats communautaires et de bénévolat • Participation à des conférences, à des forums et à des webinaires • Consultations et comités de l'industrie par l'intermédiaire d'associations sectorielles 	<ul style="list-style-type: none"> • Changements climatiques et émissions • Droits de la personne • Pratiques de travail • Durabilité des produits • Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement • Produits de la mer durables

Rendement par rapport à nos objectifs

En ce qui concerne les enjeux qui importent le plus pour nos parties prenantes et notre entreprise, nous établissons des objectifs que nous nous efforçons d'atteindre. Voici les initiatives où nous pouvons avoir l'impact le plus significatif. Nous passons régulièrement ces secteurs en revue de même que les engagements futurs possibles au moyen d'une analyse de l'importance relative et d'autres données.

Objectifs	2019	2020	2021	Année cible	Catégorie ESG
Réduire de 50 % l'empreinte carbone liée aux activités de l'entreprise d'ici 2030 par rapport à l'année de référence de 2011.	Annoncé	En cours. L'entreprise a fait état de réductions des émissions de carbone de 30,9 % par rapport à l'année de référence.	Retiré	2030	E
Réduire de 50 % notre empreinte carbone liée aux activités de l'ensemble de l'entreprise d'ici 2030 par rapport à l'année de référence de 2020.	-	-	Nouveau	2030	E
Atteindre zéro émission nette de Scope 1 et de Scope 2 d'ici 2040.	-	-	Nouveau	2040	E
Atteindre zéro émission nette de Scope 3 d'ici 2050.	-	-	Nouveau	2050	E
Réduire de 50 % le gaspillage alimentaire dans le cadre de nos activités de vente au détail d'ici 2025, par rapport à l'année de référence 2016.	En cours	Objectif atteint	Retiré	2025	E
Cesser l'acheminement de matières résiduelles organiques vers les sites d'enfouissement d'ici 2030.	-	-	Nouveau	2030	E
Réduire le gaspillage alimentaire dans chacun de nos magasins, tant ceux de l'entreprise que les franchisés, au cours des 24 prochains mois.	-	-	Nouveau	2024	E
Intensifier nos efforts de réduction du gaspillage alimentaire en recrutant 20 fournisseurs en 2021 qui s'engageront à réduire de moitié leur gaspillage alimentaire d'ici 2030.	-	Annoncé	Objectif non atteint, mais toujours en cours. Plus de renseignements à la section Gaspillage alimentaire.	2021	E
Faire en sorte que tous les emballages en plastique des produits PC ^{MD} soient réutilisables ou recyclables d'ici 2025.	Annoncé	En cours	Objectif en cours. Plus de renseignements à la section Plastiques.	2025	E
Investir un million \$ dans la recherche sur les plastiques et des corvées de nettoyage communautaires d'ici 2025.	Annoncé	En cours. À ce jour, 353 000 \$ ont été investis dans la recherche sur les plastiques et les corvées de nettoyage communautaires.	Objectif atteint. À ce jour, 1 188 465 \$ ont été investis. Plus de renseignements à la section Plastiques.	2025	E

Objectifs	2019	2020	2021	Année cible	Catégorie ESG
Tester le déploiement d’emballages réutilisables pour les produits de nettoyage dans certains magasins du Québec en 2021.	-	Annoncé	Objectif atteint. Plus de renseignements à la section Plastiques.	2021	E
Utiliser des reçus de caisse en papier ne contenant pas de phénol dans toutes les divisions d’ici 2021.	Annoncé	Objectif en cours	Objectif atteint. Plus de renseignements à la section Gestion des produits chimiques.	2021	E
Offrir tous les cafés en grains et moulus le Choix du Président ^{MD} , sans nom ^{MD} et PC ^{MD} Biologique dans des emballages recyclables d’ici la fin de l’année 2022.	-	Annoncé	Objectif en cours. Plus de renseignements à la section Plastiques.	2022	E
Convertir 100 % des programmes directs de composition de coton majoritaire de Joe Fresh ^{MD} en produits de coton durable d’ici 2025.	-	-	Nouveau	2025	E
Convertir au moins 20 millions de cintres en plastique jetables Joe Fresh ^{MD} utilisés pour les vêtements pour enfants/adultes en cintres réutilisables.	-	-	Nouveau	2023	E
Les Compagnies Loblaw Limitée amasseront et feront un don de 150 millions \$ d’ici 2027 afin de soutenir la mission de la Fondation pour les enfants le Choix du Président de lutter contre la faim chez les enfants au Canada.	29 millions \$ versés depuis l’annonce de l’objectif.	48 millions \$ versés depuis l’annonce de l’objectif.	Objectif en cours. 66 millions \$ versés depuis l’annonce de l’objectif. Plus de renseignements à la page 26.	2027	S
La Fondation pour les enfants le Choix du Président nourrira un million d’enfants chaque année d’ici 2025.	-	-	Nouveau	2025	S
Maintenir une représentation de 40 % de femmes au sein de notre conseil d’administration, et atteindre une représentation de 40 % de femmes aux postes de haute direction et de 43 % de femmes aux postes de gestion, en 2024.	Annoncé	En cours	Objectif partiellement atteint en 2021. Plus de renseignements à la section Diversité, équité et inclusion.	2024	S
Atteindre une représentation de 25 % de membres des minorités visibles au sein de notre conseil d’administration, de 25 % de membres des minorités visibles aux postes de direction et de 30 % de membres des minorités visibles aux postes de gestion, en 2024.		Annoncé	Objectif en cours. Plus de renseignements à la section Diversité, équité et inclusion.	2024	S
Étendre la divulgation des usines avec lesquelles nous faisons affaire de manière à inclure les titulaires de licences pour lesquels nous sommes l’importateur officiel en 2021.	-	Annoncé	Objectif atteint. Plus de renseignements à la section Responsabilité de la chaîne d’approvisionnement.	2021	G
D’ici 2025, acheter 150 millions \$ de plus en fruits et légumes canadiens qui auraient autrement été importés.	En cours	En cours	Objectif en cours. Plus de renseignements à la section Approvisionnement responsable.	2025	G

- 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
- 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
- 14 VIE AQUATIQUE
- 15 VIE TERRESTRE
- 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
- 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Environnement

2021
LES EMPLOYEURS
LES PLUS ÉCOLOS
AU CANADA

13,8
milliards de sacs
en plastique
éliminés depuis
2007

- 10 Action climatique
- 13 Plastiques
- 14 Autres initiatives liées aux plastiques
- 15 Gaspillage alimentaire
- 17 Biodiversité
- 18 Durabilité des produits
- 19 Gestion des produits chimiques
- 20 Autres initiatives environnementales

Action climatique

Les changements climatiques représentent l'un des plus importants défis de notre époque. De par la nature de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement, nous avons une incidence considérable sur l'environnement. Nous reconnaissons notre responsabilité dans la lutte contre les changements climatiques et nous voulons faire partie de la solution. La réduction des émissions de nos activités est une priorité pour nous depuis longtemps. Pour l'avenir, nous comprenons que la lutte contre les émissions de Scope 3, comme celles générées par nos fournisseurs, sera un élément déterminant pour les détaillants.

**ZÉRO
ÉMISSION
NETTE**
d'ici **2040**



Atteindre zéro émission nette

En 2011, nous avons commencé à mesurer l'empreinte carbone de nos magasins détenus par la société et celle de nos activités. En 2016, nous nous sommes engagés à la réduire de 30 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence de 2011. Grâce aux progrès réalisés au niveau de la gestion de l'énergie, la conversion d'équipement et la réduction des fuites de gaz réfrigérants, nous avons atteint notre objectif non pas en 2030 mais bien en 2020, soit dix ans plus tôt que prévu. Certains des programmes, innovations et investissements auxquels nous attribuons notre succès sont décrits à la page suivante.

En 2021, nous avons revu nos ambitions à la hausse. Nous avons adopté une approche progressive pour atteindre zéro émission nette dans l'ensemble de notre entreprise, y compris les magasins détenus par la société et les franchisés, et nous nous sommes inspirés de l'initiative « Science Based Targets » (STBi) et de l'Accord de Paris, qui visent à limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 degré Celsius. Nous atteindrons les objectifs suivants :

- Réduire de 50 % notre empreinte découlant des activités de l'ensemble de l'entreprise d'ici 2030 par rapport à l'année de référence de 2020;
- Atteindre zéro émission nette d'ici 2040 pour les émissions de Loblaw de Scope 1 et de Scope 2, et pour celles de Scope 3, d'ici 2050.

Être mieux outillés face aux changements climatiques

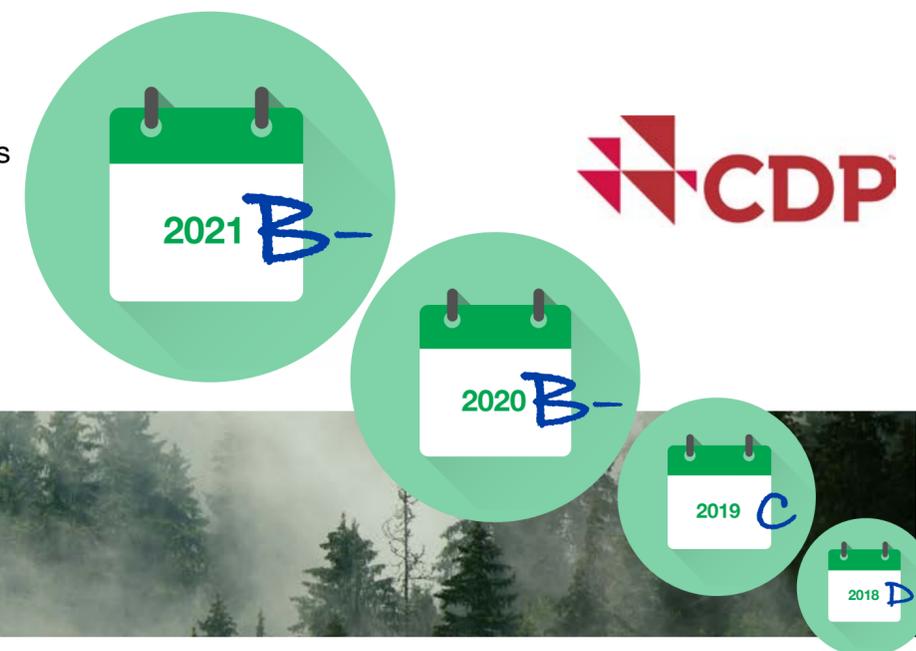
En 2019, nous avons fait appel à des consultants pour mener notre première évaluation des risques liés au climat fondée sur des scénarios concrets afin de comprendre notre exposition aux risques, conformément aux lignes directrices du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). En 2021, nous avons élargi notre évaluation du GIFCC afin de mieux identifier et valider les risques physiques et de transition susceptibles d'avoir une incidence significative sur notre entreprise.

Se fondant sur des recherches scientifiques et des données climatiques exhaustives, cette évaluation mesurera le profil de risque de Loblaw selon plusieurs scénarios climatiques sur un horizon temporel de 2030 à 2050. L'analyse tient compte des principaux risques, des tendances sectorielles du marché et de l'analyse comparative par rapport aux activités et aux pratiques de divulgation des pairs de l'industrie. Nous avons mené une analyse qualitative, comprenant de la recherche, un examen des activités de nos pairs, des entrevues avec nos parties prenantes, une analyse des données commerciales de l'entreprise et un classement des risques en vertu du cadre de gestion des risques d'entreprise de Loblaw.

Des analyses quantitatives et des modélisations climatiques se poursuivent afin d'évaluer les principaux risques et les possibilités pouvant découler des changements climatiques. Ultiment, elles guideront les processus de planification stratégique et de répartition du capital à l'échelle de l'entreprise.

Les changements climatiques sont reconnus comme un risque émergent pouvant avoir une incidence sur les conditions ou les pratiques commerciales actuelles, ou pouvant les modifier. Cela comprend les répercussions potentielles des politiques ou des mécanismes financiers gouvernementaux, comme les taxes, conçus pour réduire les émissions, ou les répercussions des changements climatiques globaux sur l'approvisionnement ou les chaînes d'approvisionnement. L'incapacité à adhérer ou à s'adapter à ces réalités pose divers risques. Les changements climatiques sont évalués dans le cadre de l'examen annuel de la gestion des risques d'entreprise (GRE) de la société, sous la supervision du Comité de gestion des risques et de la conformité de notre conseil d'administration.

Nous faisons état de nos actions et de nos résultats par l'entremise du questionnaire sur les changements climatiques du CDP et notre performance s'est régulièrement améliorée depuis 2018. En 2021, nous avons commencé à remplir le questionnaire sur les forêts du CDP afin de mesurer et de gérer les risques et les opportunités liés aux forêts, et de présenter de façon transparente les progrès réalisés.



Émissions de gaz à effet de serre produites par l'entreprise

Émissions de GES (mesurées en tonnes d'éq. CO ₂)	2021 ¹	2020	2019	2018	2017	2016	2011 (année de référence)
Scope 1 – Consommation de carburant au niveau du parc de véhicules et des bâtiments, fuites de gaz réfrigérants et voyages d'affaires	402 911	458 619	460 458	481 631	494 370	497 134	432 809
Scope 2 – Électricité	262 928	262 783	268 331	287 274	302 565	335 518	502 137
Scope 3 – Matières résiduelles et voyages d'affaires	97 820	75 213	81 877	83 539	103 557	112 469	218 596
Total	763 659	796 615	810 666	852 444	900 492	945 121	1 153 542
Réduction par rapport à l'année précédente (%)	4,1 %	1,7 %	4,9 %	5,3 %	4,7 %	18,1 %	-
Réduction par rapport à l'année de référence (%)	33,8 %	30,9 %	29,7 %	26,1 %	21,9 %	18,1 %	-
Réduction par rapport à l'année de référence comparativement à l'année précédente (%)	2,9 %	1,2 %	3,6 %	4,2 %	3,9 %	18,1 %	-

¹ Données relatives à T&T Supermarkets incluses pour la première fois en 2020.

- Les données ne tiennent pas compte de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ni des magasins d'alimentation franchisés.
- Les émissions sont calculées par le Groupe Delphi et sont conformes au Protocole de déclaration des gaz à effet de serre (Greenhouse Gas Reporting Protocol).
- Le tableau d'inventaire des GES ci-dessus tient compte des changements dans les facteurs d'émission tels que définis par le National Inventory Report, ce qui entraîne des fluctuations dans nos émissions.

Au cours de la dernière décennie, nous avons mis en place de nombreux programmes dans nos magasins d'alimentation détenus par la société qui ont à la fois réduit l'intensité de leurs émissions de carbone et leur incidence sur l'environnement. Les programmes décrits ci-dessous sont en place dans plusieurs de nos magasins d'alimentation.

Portes des réfrigérateurs

Nous avons remplacé les présentoirs réfrigérés ouverts dans plusieurs de nos rayons de produits laitiers, de viande, de charcuterie et de fruits et légumes par des présentoirs munis de portes, ce qui réduit la consommation d'électricité de nos systèmes de réfrigération.

Étiquettes de tablettes électroniques

Depuis 2019, nous avons mis en place des étiquettes de tablettes électroniques dans des centaines de magasins, ce qui améliore à la fois l'expérience des collègues et celle des clients tout en aidant à réduire la quantité d'étiquettes de tablettes en papier et en plastique.

Reçus de caisse sans phéno

Les caisses sont maintenant munies de reçus dont le papier ne contient pas de phéno.

Conversion des gaz réfrigérants

Nous avons continué de réduire notre dépendance aux gaz réfrigérants qui présentent un fort potentiel de réchauffement climatique. Dans les nouveaux magasins d'alimentation, nos systèmes de réfrigération n'utilisent que du dioxyde de carbone comme gaz réfrigérant. Dans les magasins existants, nous sommes en train de convertir nos systèmes afin de pouvoir utiliser un gaz réfrigérant au potentiel de réchauffement climatique plus faible.

Éclairage à DEL dans les stationnements

Nous avons modernisé les systèmes d'éclairage dans plusieurs de nos stationnements en les remplaçant par des lampadaires à DEL, contribuant ainsi à réduire la consommation d'électricité.

Systèmes de gestion centralisée de l'énergie

Nous avons centralisé les systèmes de gestion de l'énergie des bâtiments installés dans tous nos magasins d'alimentation. Les systèmes fournissent des données en temps réel sur les températures des présentoirs réfrigérés et la performance des systèmes de réfrigération afin d'assurer un rendement optimal.

Parures et huile de cuisson usée

Les parures de viande et l'huile de cuisson usée sont transformées en biodiésel et les autres ingrédients nutritionnels sont transformés en aliments pour animaux ou utilisés dans des processus industriels.

Transport

Nous avons installé des unités de réfrigération électriques sur plusieurs de nos remorques, réduisant ainsi leur consommation de combustible fossile lorsqu'elles sont en attente à nos centres de distribution.

Dons de produits alimentaires

Les produits alimentaires propres à la consommation humaine sont donnés aux banques alimentaires et aux organismes de récupération des aliments.

Recyclage du carton et du plastique

Le carton et le plastique usagés sont récupérés et envoyés aux installations de recyclage.

Éclairage ambiant à DEL

Nous avons modernisé l'éclairage ambiant de nos magasins en y installant des lumières à DEL, contribuant ainsi à réduire la consommation d'électricité.

Matières résiduelles de boulangerie

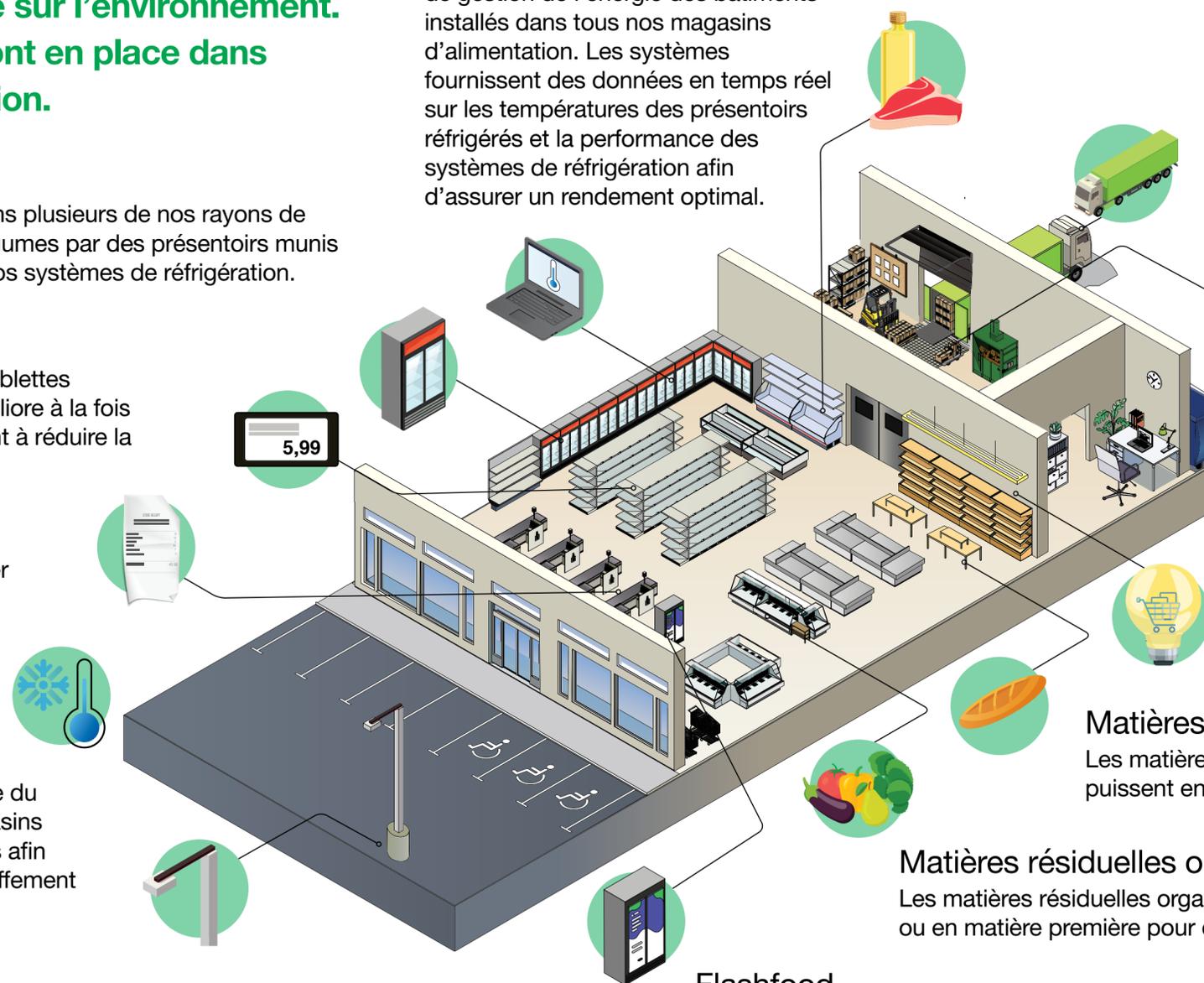
Les matières résiduelles de boulangerie sont traitées afin qu'elles puissent entrer dans la production de moulée pour les animaux.

Matières résiduelles organiques

Les matières résiduelles organiques sont transformées en compost, en nourriture pour animaux ou en matière première pour digesteurs anaérobies en vue de la production d'électricité.

Flashfood

Depuis 2019, les réfrigérateurs Flashfood ont été introduits dans des centaines de magasins d'alimentation, ce qui permet de proposer à nos clients des aliments dont la date de péremption approche à un prix réduit.



Plastiques

Les conséquences des matières résiduelles provenant des emballages en plastique sont une préoccupation grandissante tant pour notre entreprise que pour nos clients. Puisque notre industrie contribue largement à ce problème, nous devons faire partie de la solution. Nous nous efforçons d'insuffler un changement systémique afin d'endiguer la vague de déchets plastiques et ainsi soutenir une économie circulaire faisant en sorte que les matériaux d'emballage ne se retrouvent pas dans les sites d'enfouissement ni dans la nature.

Chez Loblaw, nous réduisons et éliminons les plastiques excédentaires ou problématiques partout où nous le pouvons. L'engagement que nous avons pris en 2019 de rendre tous les emballages plastiques de nos produits de marques contrôlées réutilisables ou recyclables d'ici 2025 est au cœur de cet effort. Nous sommes satisfaits de nos progrès et des efforts continus du Comité directeur de Loblaw en matière de déchets plastiques, qui a identifié et étudié plus de 100 initiatives liées aux plastiques dans le but de : éliminer ce que nous pouvons, mieux gérer ce que nous utilisons et investir dans la recherche et les corvées de nettoyage communautaires. Nous sommes également membres de la Coalition d'action sur les déchets plastiques du Consumer Goods Forum, coparrainée par notre Président et Président du Conseil, Galen Weston. Par l'intermédiaire de la Coalition, nous avons contribué à la création de principes et de pratiques à l'échelle mondiale, comme les Règles d'or de la conception des emballages, des principes à la base de systèmes de recyclage optimaux et divers plans directeurs à des fins d'innovation. Nous avons fait en sorte que ce mouvement mondial s'implante au Canada en partenariat avec des entreprises nationales et internationales. Nos fournisseurs partenaires sont essentiels en ce qui a trait à nos efforts de réduction du plastique. Ensemble, nous modifions les emballages, testons des solutions, développons et finançons des systèmes de recyclage pour les décennies à venir.

Pacte canadien sur les plastiques

En 2020, nous avons participé à la création du Pacte canadien sur les plastiques, dont nous sommes devenus l'un des membres fondateurs. Le Pacte canadien sur les plastiques fait partie du réseau mondial de la Fondation Ellen MacArthur. Les partenaires de la Coalition partagent la vision de passer d'un système linéaire *extraire, fabriquer, jeter* à une culture d'économie plus circulaire en matière d'emballages en plastique. L'objectif est d'éviter l'enfouissement de plus de matières, tout en augmentant la qualité et la quantité des matières recyclées. Le Pacte réunit les pouvoirs publics, les grandes marques de détail et de consommation, les fabricants de résine, les recycleurs et des experts couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, afin de prendre de meilleures décisions en vue de la conception d'emballages qui favorisent une économie circulaire.



Règles d'or de la conception

Les Règles d'or de la conception ont été lancées à l'échelle mondiale en 2021, établissant des normes de conception d'emballages permettant d'éliminer les éléments problématiques. À la fin de l'année dernière, nous avons communiqué avec nos centaines de fournisseurs de marques contrôlées afin de leur présenter les nouvelles normes d'emballages de Loblaw et de leur rappeler les règles mondiales. À la fin de l'année, 732 de nos fournisseurs s'étaient inscrits à une formation de l'Association canadienne de l'emballage. Ces efforts se poursuivront en 2022.

Autres initiatives liées aux plastiques

Responsabilité élargie des producteurs

Nous sommes l'un des plus grands producteurs d'emballages au Canada. De plus en plus de producteurs comme Loblaw sont invités par les gouvernements provinciaux à financer le coût des systèmes de recyclage. Nous adhérons à cette approche, que l'on appelle « responsabilité élargie des producteurs ». Combinée à une conception plus intelligente des emballages, elle a le potentiel d'améliorer les résultats obtenus pour ce qui est du recyclage des plastiques et d'autres matériaux.

ECOBORNE.
UNE BOUTEILLE DE MOINS • ONE LESS BOTTLE



Projet pilote Ecoborne^{MD}

En 2021, nous avons mené un projet pilote dans 14 magasins au Québec, offrant aux clients la possibilité d'acheter des produits de nettoyage dans des emballages réutilisables. Cette initiative a donné lieu à plus de cinq mille remplissages.



Cintres

Joe Fresh^{MD}, notre division de vêtements, cherche sans cesse des façons de réduire le plastique. En 2019, elle a commencé à réduire l'utilisation de cintres en plastique, pour ainsi en éliminer 8,2 millions en 2021. Forte de ce succès, la division convertira 20 millions de cintres en plastique jetables en cintres réutilisables en bois certifié FSC d'ici 2023.



Sacs, pailles et bâtonnets en plastique

Depuis 2007, nous avons incité nos clients à réduire l'utilisation de plus de 13,8 milliards de sacs en plastique, grâce à notre programme de facturation des sacs. Une partie du produit de la vente des sacs en plastique continue de financer les projets de WWF-Canada, notamment le [Grand nettoyage des rivages canadiens](#) et le programme de plantes indigènes [Votre zone](#). Loblaw a cessé de commander des pailles et des bâtonnets à mélanger en plastique pour les comptoirs de plats à emporter de notre réseau de magasins détenus par la société.



Loop

Loblaw et Loop by TerraCycle se sont associées afin de proposer un nouveau modèle de réutilisation des emballages au Canada. Ce programme de contenants réutilisables a été mis à l'essai pendant la majeure partie de 2021, Loblaw étant le premier détaillant canadien partenaire. Le projet a mis en place un portail en ligne et a offert 15 produits le Choix du Président^{MD} aux clients qui accordent de l'importance aux options d'emballages réutilisables.



Recherche

Il est essentiel de comprendre l'incidence réelle des microplastiques et des microfibres sur l'environnement, et c'est pourquoi nous avons établi un partenariat pour soutenir plusieurs grands organismes de recherche. [Ocean Wise](#) est un organisme mondial de conservation des océans qui s'attaque à la surpêche, à la pollution des océans et aux changements climatiques. Le [Laboratoire des plastiques d'Ocean Wise](#) vise à fournir de l'information sur la façon dont les microfibres se forment et se retrouvent dans nos cours d'eau. Le projet pELastic de l'Université de Toronto est une étude à long terme portant sur les effets des microplastiques dans les écosystèmes d'eau douce, menée par l'[Institut international du développement durable - Région des lacs expérimentaux](#) (IIDD - RLE) (en anglais seulement), un organisme de renommée mondiale.

Gaspillage alimentaire

Le gaspillage alimentaire est un enjeu environnemental, social et économique.

Au Canada, on estime que 35,5 millions de tonnes d'aliments produits sont perdues ou gaspillées chaque année, avec une incidence économique supérieure à 49 milliards de dollars canadiens. À l'échelle mondiale, on estime que ces chiffres s'élèvent à 1,3 milliard de tonnes et à près de 1 billion de dollars américains, respectivement. Bien que le gaspillage alimentaire ne puisse être totalement évité, il est en majeure partie inutile et inacceptable.

Revalorisation des matières résiduelles organiques de Loblaw en 2021	Volume (t)
Redistribution des surplus alimentaires	2 064
Alimentation animale	17 203
Matériaux biosourcés / traitement biochimique	3 883
Digestion anaérobie	34 295
Compostage / processus aérobie	343

Remarque : Pour plus de détails sur les matières résiduelles générées, veuillez vous référer à la section SASB - Détaillants de produits alimentaires.

Zéro acheminement de matières résiduelles organiques vers les sites d'enfouissement

En 2018, nous nous sommes engagés à réduire l'acheminement de matières résiduelles organiques vers les sites d'enfouissement de 50 % dans l'ensemble des activités de l'entreprise d'ici 2025 par rapport à l'année de référence de 2016; or nous avons dépassé cet objectif en 2020, soit cinq ans plus tôt que prévu.

Compte tenu de tout le travail qu'il reste à faire, nous avons établi en 2021 un nouvel objectif très ambitieux. Tout d'abord, nous étendons nos engagements à l'ensemble de notre entreprise, y compris aux activités opérationnelles des magasins franchisés et à notre chaîne d'approvisionnement. Deuxièmement, chacun de nos magasins, détenus par la société ou franchisés, devra atteindre des cibles de réduction de son gaspillage alimentaire d'ici la fin de 2023; et troisièmement, nous nous sommes fixé un nouvel objectif : éliminer complètement l'acheminement de matières résiduelles organiques vers les sites d'enfouissement d'ici 2030. Tout au long de ce processus, nous continuerons à chercher et à mettre en place des solutions novatrices pour lutter contre le gaspillage alimentaire qui peut être évité.



Loblaw et ses partenaires de l'Initiative 10 x 20 x 30

En 2020, Loblaw s'est jointe à la Coalition d'action mondiale contre le gaspillage alimentaire du Consumer Goods Forum. L'un des principaux efforts de la Coalition est le programme 10 x 20 x 30, qui encourage les membres à inciter leurs fournisseurs à adhérer à l'objectif 12,3 des ODD de l'ONU, qui vise à réduire de moitié le gaspillage alimentaire mondial d'ici 2030. En 2021, Loblaw a commencé à sensibiliser ses fournisseurs canadiens et à les encourager à participer. Le recrutement se poursuit et, à la fin de l'année, les 12 fournisseurs de Loblaw suivants s'étaient engagés à adhérer à cette initiative :

- Agropur
- Algoma Orchards
- Arla Foods
- Danone Canada
- General Assembly Pizza
- Kellogg's
- Kraft Heinz
- Maple Leaf Foods
- Mucci Farms
- Nature's Touch
- The Star Group
- TreeHouse Foods

Gains d'efficacité au niveau de la chaîne d'approvisionnement et des magasins

Dans le secteur de l'alimentation, les clients s'attendent à ce que les produits soient en stock et les quantités, abondantes. Il est donc essentiel d'en commander la bonne quantité. Une quantité insuffisante peut nuire à notre entreprise, une quantité excédentaire crée du gaspillage. Nous avons investi dans des systèmes d'inventaire sophistiqués pour améliorer nos pratiques en matière d'approvisionnement et d'établissement de prévisions, nous utilisons des outils de suivi des données pour analyser le cycle de vie des produits en magasin et nous raccourcissons la durée des différentes étapes au sein de notre chaîne d'approvisionnement pour aider à garder les aliments plus frais plus longtemps. Grâce à ces systèmes, nous pourrions faire en sorte que les aliments soient commandés ou préparés de manière à réduire le gaspillage.



Matières résiduelles de la boulangerie

Les produits de boulangerie périmés ou endommagés qui ne sont plus propres à la consommation humaine sont convertis en ingrédients pour nourriture pour animaux. En 2021, grâce à ce programme, nous avons évité l'enfouissement de plus de 4,2 millions de kilogrammes de matières résiduelles organiques provenant du rayon de la boulangerie d'épicerie de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse, qui ont servi à produire de la moulée destinée aux animaux.



Flashfood

Grâce à notre partenariat avec [Flashfood](#), nous avons pu nourrir des centaines de milliers de familles partout au Canada à un prix plus abordable tout en réduisant notre gaspillage alimentaire. Nous avons fait en sorte que nos clients puissent travailler avec nous pour réduire notre gaspillage alimentaire en partenariat avec Flashfood et l'impact a été impressionnant. Flashfood est désormais disponible dans plus de 600 de nos magasins, et en 2021 seulement, nous avons éliminé plus de 8,1 millions de kilogrammes de nourriture potentiellement gaspillée, tout en permettant aux clients d'économiser sur leur facture d'épicerie.



ZooShare

En 2021, nous nous sommes associés à ZooShare Biogas Ltd., qui combine l'huile de cuisson usée et les aliments qui ne sont plus propres à la consommation humaine avec du fumier animal provenant du zoo de Toronto pour produire du biogaz qui génère de l'électricité renouvelable acheminée directement dans le réseau. Grâce à ce programme, nos magasins ont permis d'éviter que 688 000 kilogrammes de matières résiduelles ne soient jetées.



Banques alimentaires et organismes de récupération des aliments

Au cours des dernières années, nous avons jumelé des centaines de nos magasins avec des banques alimentaires locales et des organismes de récupération des aliments partout au Canada. Cela permet de réduire la quantité de denrées périssables acheminées vers les sites d'enfouissement et de fournir des repas sains aux personnes en situation d'insécurité alimentaire. En 2021, nous avons fait don de plus de 5,5 millions de kilogrammes de nourriture à ces partenaires. De plus, en 2020, nous nous sommes engagés à verser 1 million \$ à Deuxième Récolte d'ici 2025 pour soutenir l'expansion nationale de son application [Bouffe Récup](#), qui permet de rendre les aliments plus accessibles pour les personnes dans le besoin. À ce jour, nous avons versé 400 000 \$ et 860 de nos magasins ont adhéré au programme.

Sensibiliser nos clients

En 2021, nous avons lancé une série en quatre parties intitulée « [À moitié plein](#) », avec pour thème le gaspillage alimentaire afin d'encourager nos clients à penser différemment face au gaspillage alimentaire et à faire preuve de créativité à la maison pour réduire leurs déchets alimentaires.



Retour à la ferme

Nous avons établi un partenariat avec Loop Resource Ltd. afin d'envoyer des aliments qui ne sont plus propres à la consommation humaine à diverses fermes, où ils sont utilisés pour nourrir les animaux. En 2021, environ 100 magasins participants dans l'ensemble du pays ont envoyé 7,9 millions de kilogrammes d'aliments à plus de 1 000 fermes.

Biodiversité

Certains scientifiques estiment que la moitié de toutes les espèces de la planète disparaîtront au cours du prochain siècle. La pollution, les changements climatiques et la perte d'habitat sont toutes des menaces à la biodiversité. Ces menaces ont entraîné une augmentation sans précédent du taux d'extinction des espèces. Comme une grande partie de la biodiversité de la planète est en péril en raison de la consommation et d'autres formes d'activités humaines qui perturbent, voire détruisent les écosystèmes, il est important d'agir dès maintenant.

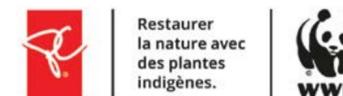
Au Canada, notre climat se réchauffe près de deux fois plus vite que la moyenne mondiale. Le [Rapport planète vivante 2020](#) de WWF-Canada a révélé que les populations d'espèces canadiennes évaluées comme étant à risque à l'échelle nationale par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada ont diminué de 59 %, en moyenne, de 1970 à 2016. De plus, les espèces en péril au Canada font face à plusieurs menaces, y compris la surexploitation, la pollution, l'activité agricole, les perturbations humaines, les invasions et les maladies, ainsi que la menace croissante des changements climatiques. Les efforts de conservation visant des menaces uniques sont peu susceptibles de réussir, nécessitant de nouvelles approches pour faire face à plusieurs menaces à la fois.

Chez Loblaw, nous avons mis en place plusieurs mesures différentes au fil des ans pour protéger et préserver la nature et la biodiversité du Canada. Nous avons :

- Pris l'engagement de nous approvisionner en produits de la mer certifiés comme étant issus de la pêche durable;
- Élargi notre gamme de produits de marques contrôlées biologiques et élevés sans hormones ni antibiotiques;
- Veillé à ce qu'aucune de nos plantes vivantes ne soit traitée avec des néonicotinoïdes;
- Augmenté notre offre de fruits et légumes cultivés localement;
- Fait partie des membres fondateurs de la Table ronde canadienne sur le bœuf durable;
- Commandité la Chaire de recherche sur la production alimentaire durable de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'Université de Guelph pour traiter des problèmes à l'origine des pressions mondiales sur la durabilité agroalimentaire.

Plantes indigènes

En travaillant avec WWF-Canada, nous sommes devenus le premier grand détaillant en alimentation à vendre des plantes indigènes de l'Ontario cultivées à partir de graines d'origine identifiée et recueillies de manière éthique. Nous avons ainsi amorcé un changement au niveau de la chaîne d'approvisionnement des plantes indigènes dans le sud de l'Ontario et maintenant au Québec en nous approvisionnant en plus de 50 espèces de plantes indigènes vendues dans plus de 140 de nos centres de jardinage. Ce programme nous a donné accès à plusieurs ressources et conseils scientifiques pour aider à établir une chaîne d'approvisionnement plus durable pour nos plantes de marque PC^{MD}. Il a également permis aux Canadiens de contribuer à des écosystèmes plus sains et plus résilients dans le sud de l'Ontario et au Québec, ce qui aidera les oiseaux migrateurs et la faune sauvage locale à prospérer.



OP2B

En 2019, nous avons élargi notre engagement envers la biodiversité en nous joignant à la coalition [One Planet Business for Biodiversity](#) (OP2B – en anglais seulement). OP2B est une initiative dont le but est de protéger et de restaurer la biodiversité dans le monde entier, conformément au cadre de la COP 15 relativement à la Convention sur la diversité biologique. Les domaines d'intérêt de l'OP2B sont : l'utilisation à plus grande échelle de pratiques agricoles régénératives, la promotion de la biodiversité cultivée et de ce type de régime alimentaire au moyen de portefeuilles de produits, l'élimination de la déforestation ainsi que l'amélioration de la gestion, de la restauration et de la protection des écosystèmes naturels de grande valeur.

Les entreprises qui ont adhéré à la coalition OP2B mettront à profit leur envergure respective afin de favoriser le changement et de protéger et restaurer la biodiversité cultivée et naturelle au sein des chaînes de valeur, d'interpeller les décideurs des grandes institutions et des grandes banques, ainsi que d'élaborer et de faire la promotion de recommandations et de politiques. L'un de nos premiers gestes concrets en appui à la biodiversité canadienne est la création de notre programme sur les plantes indigènes.



Durabilité des produits



Produits à base de plantes

Nous continuons d'accroître notre offre de produits d'origine végétale dans plusieurs catégories afin de répondre à l'intérêt croissant des consommateurs envers les alternatives aux produits d'origine animale. En 2021, nous avons élargi notre gamme de produits PC^{MD} À base de plantes, en y ajoutant 30 nouveaux produits, ce qui porte à 81 le nombre de ce type de produits offerts dans nos magasins dans la plupart des catégories. Nos produits PC^{MD} À base de plantes sont certifiés végétaliens par une tierce partie et ne contiennent aucun sous-produit animal. Ils sont également marchandisés à côté de leur équivalent d'origine animale, ce qui permet à nos clients de trouver facilement des solutions de rechange à base de plantes. Tout au long de 2021, nous avons mis en œuvre plusieurs campagnes de marketing visant à faire connaître notre gamme de produits PC^{MD} À base de plantes.



Produits biologiques

Au fil des années, nous avons augmenté notre éventail de produits certifiés biologiques dans nos magasins. Plusieurs de nos clients nous ont dit qu'ils voulaient des produits dont l'incidence environnementale est moins importante, cultivés sans pesticides ni engrais de synthèse et ne contenant pas d'organismes génétiquement modifiés (OGM). En 2021, nous avons élargi la gamme de produits PC^{MD} Biologique pour la porter à presque 650 produits. Tous nos produits sont certifiés par une tierce partie et continuent de satisfaire aux Normes canadiennes sur la culture biologique, lesquelles mettent l'accent sur le développement durable et une approche holistique de l'agriculture.



Table ronde canadienne sur le bœuf durable (TRCBD)

En tant que fier membre fondateur de la TRCBD, nous soutenons un engagement envers la durabilité environnementale, sociale et économique de l'industrie bovine canadienne. Nous avons été élus au Conseil de la TRCBD en 2019, représentant le secteur de la vente au détail et celui des services alimentaires, et avons également participé à divers comités et projets pilotes de la TRCBD depuis de nombreuses années. Nous travaillons actuellement avec des partenaires de la chaîne d'approvisionnement pour créer un système où 30 % de notre bœuf proviendrait de fermes et de ranchs certifiés par la TRCBD, serait vérifié de manière indépendante selon les normes de durabilité établies par la TRCBD, et intégré à des gammes comme notre marque de bœuf Ontario Corn Fed Beef. Notre travail avec la TRCBD démontre aux agriculteurs et aux éleveurs que nous valorisons leurs pratiques durables qui protègent le climat ainsi que leur rôle en matière de solutions positives pour le climat. En 2020, nous avons acheté plus de 453 000 kilogrammes de bœuf auprès de fermes et de ranchs certifiés par la TRCBD. En 2021, nous avons étendu la portée de cet engagement à près de 1 361 000 kilogrammes supplémentaires d'ici 2023.

Gestion des produits chimiques



Nos clients se soucient des produits qu'ils mettent dans et sur leur corps. Nous aussi. Au fil des ans, nous avons collaboré avec des fournisseurs pour proposer des produits sûrs et supprimer de nos produits de marques contrôlées de nombreux ingrédients chimiques indésirables pouvant avoir un impact sur la santé. Nos programmes de conformité réglementaire et d'assurance de la qualité définissent les exigences relatives aux produits et aux fournisseurs, y compris les spécifications de qualité, les exigences en matière d'emballage et d'étiquetage et les protocoles entourant les tests pour garantir la sécurité des produits.

Néonicotinoïdes et santé des pollinisateurs

La question de la santé des pollinisateurs et de l'utilisation des néonicotinoïdes est une préoccupation majeure pour l'industrie agricole. Bien que les néonicotinoïdes soient toujours utilisés au Canada, aucune plante vivante dans nos centres de jardinage n'est traitée avec des pesticides contenant des néonicotinoïdes. Nos fournisseurs de plantes vivantes ont confirmé avoir recours à des systèmes de gestion antiparasitaire intégrés où la lutte biologique se fait à l'aide notamment d'insectes prédateurs en tant que solution de rechange aux néonicotinoïdes.

Mise à jour sur les produits pour bébés

Notre gamme de produits pour bébés le Choix du Président^{MD} comprend plus de 200 produits, tant dans les catégories alimentaires que non alimentaires, et tous sont exempts de bisphénol A (BPA).

Triclosane, phtalates et microbilles

Depuis la fin de 2018, tous nos produits ménagers et de beauté ainsi que nos cosmétiques Life Brand^{MC} et le Choix du Président^{MD} sont formulés sans triclosane, phtalates ou microbilles de plastique. Nous continuons d'encourager nos fournisseurs à identifier et à éliminer les phtalates qui peuvent provenir d'autres sources, incluant l'équipement de fabrication et l'emballage.



Priorité planète^{MC}

En 1989, Loblaw a lancé sa marque PC^{MD} Vert. Depuis, les Canadiens n'ont cessé de se sensibiliser à l'impact que leurs décisions d'achat peuvent avoir sur l'environnement, et à la corrélation entre le bien-être de la planète et leur santé. En réaction à cette prise de conscience, nous avons lancé en 2021 une nouvelle marque, PC^{MD} Priorité planète^{MC1}, qui comprend une gamme de neuf produits de pique-nique jetables compostables, notamment des assiettes en bambou, des ustensiles en bois de bouleau et des pailles à base de paille. La gamme de produits s'étendra à d'autres catégories non alimentaires, en mettant l'accent sur les produits fabriqués à partir de ressources renouvelables, contenant des matières recyclées ou fabriqués sans l'utilisation de certains produits chimiques préoccupants.

PC^{MD} Simplement bon^{MD}



Il y a plus de dix ans, nous avons lancé la gamme PC^{MD} Simplement bon^{MD}, qui comprend maintenant des produits de bœuf, de porc, de volaille et d'agneau dans nos rayons de produits frais, surgelés, d'épicerie, de charcuterie et de mets préparés. Nous travaillons en partenariat avec des agriculteurs qui ont recours à des pratiques agricoles novatrices, question de nous assurer que le bétail entrant dans la fabrication des produits PC^{MD} Simplement bon^{MD} soit strictement élevé sans l'utilisation d'antibiotiques et, dans le cas du bœuf, sans l'utilisation d'hormones ajoutées. En 2021, nous avons lancé deux nouveaux produits PC^{MD} Simplement bon^{MD}, portant leur total à plus de 235.

Reçus de caisse

En raison de préoccupations concernant le bisphénol A (BPA), le bisphénol S (BPS) ou d'autres développeurs thermiques à base de phénol sur les reçus de caisse, nous avons annoncé il y a deux ans que nous passerions à des reçus de caisse sans phénol dans l'ensemble de notre entreprise d'ici la fin de 2021. Nous sommes fiers de confirmer que nous n'expéditions dans l'ensemble des magasins de notre réseau que des reçus sans phénol².

¹ Compostables dans les installations de compostage industrielles où les systèmes en andain, en tas statique, recouvert ou en contenant sont utilisés. Renseignez-vous auprès de votre municipalité puisque peu d'entre elles utilisent ces systèmes.

² Certains magasins et pharmacies pourraient encore avoir des rouleaux de papier non exempts de phénol en stock au-delà des dates cibles, mais tous les rouleaux distribués par l'entreprise dans toutes les bannières et toutes les divisions après 2021 seront sans phénol.

sans nom^{MD} Simple et vérifié^{MC}

Nous avons créé le symbole Simple et vérifié^{MC} pour la marque sans nom^{MD} en 2018 et élargi la gamme de produits l'arborant à près de 1 050 produits. Plus de renseignements à la section [Approvisionnement responsable](#).



Autres initiatives environnementales

Retour des médicaments et des objets pointus et tranchants

Les médicaments inutilisés ou périmés et les objets biomédicaux tranchants peuvent avoir une incidence négative sur l'environnement lorsqu'ils sont jetés de manière inappropriée dans les toilettes, dans les drains, dans les poubelles ou dans la nature. Des partenariats et des programmes en magasin facilitent l'élimination sécuritaire des médicaments inutilisés ou périmés et des objets tranchants afin d'éviter que ces matériaux ne se retrouvent dans l'environnement. Les médicaments et objets tranchants collectés sont traités par incinération à haute température ou par stérilisation à la vapeur à haute pression. En 2021, notre réseau de pharmacies a recueilli 266 000 kilogrammes de médicaments inutilisés ou périmés et 242 000 kilogrammes d'objets biomédicaux tranchants.

PrimaLoft^{MD}

En 2019, nous avons commencé à utiliser l'isolant thermique [PrimaLoft^{MD}](#) pour nos vêtements isothermes Joe Fresh^{MD}. L'isolant PrimaLoft^{MD} est partiellement fabriqué à partir de matériaux recyclés post-consommation, y compris des bouteilles d'eau en plastique. En 2021, ce programme a permis d'éviter l'enfouissement de plus de 66 000 kilogrammes de bouteilles d'eau en plastique.



Recherche sur le recyclage des textiles

En tant qu'une des principales marques de vêtements au Canada, Joe Fresh^{MD} s'est penchée sur le rôle qu'elle pouvait jouer dans la gestion des matières résiduelles textiles, notamment en soutenant le programme [Fashion Exchange du George Brown College](#) (en anglais seulement) et ses recherches sur le recyclage et la revalorisation des textiles.



Recyclage des t-shirts

En 2021, nous avons élargi notre [programme de recyclage de t-shirts](#) à l'ensemble de notre réseau de magasins Real Canadian Superstore. Les collègues de plus de 120 magasins ont ainsi été encouragés à retourner leurs t-shirts de travail pour les recycler. Nous avons réussi à recueillir plus de 1 166 kilogrammes. Notre partenaire, un recycleur de textiles canadien, revalorise et dévalorise ces matériaux pour en faire du rembourrage entrant dans la composition de divers produits, notamment des meubles, de l'équipement sportif, du matériel antibruit, des oreillers et des lits pour chiens.

Système de gestion environnementale

Nous maintenons un système de gestion environnementale (SGE) efficace qui comprend des programmes de conformité et de performance comportant des rôles et des responsabilités assignés afin de gérer les risques et garantir que toutes les divisions opérationnelles de l'entreprise sont conformes aux politiques de l'entreprise et aux lois et réglementations applicables. Le SGE comprend l'identification d'enjeux ou d'opportunités potentiels, des procédures en matière de diligence raisonnable et de préparation face aux situations d'urgence, des programmes de formation et de sensibilisation à l'intention des collègues, la surveillance en continu et la production de rapports, des inspections et des audits ainsi que des stratégies permettant d'éviter l'enfouissement des matières résiduelles et de réduire la consommation d'énergie. Le SGE assure également la diffusion interne et externe des enjeux relatifs à la gestion environnementale et prévoit des plans d'action correctifs visant une amélioration continue. Le SGE fait l'objet de révisions internes de temps à autre. Notre [Engagement à l'égard de l'environnement](#) est approuvé par les membres de la haute direction.



Denim Zéro eau bleue

En 2021, notre division de vêtements Joe Fresh^{MD} a lancé un programme pour le denim appelé Zéro eau bleue dont le tissu est fabriqué sans utiliser d'eau douce souterraine. Quelque 274 320 mètres de tissu de denim ont été produits à l'aide d'eaux recyclées, ce qui a permis de préserver environ 7,9 millions de litres d'eau douce.



Société



22 Santé et bien-être
24 Diversité, équité et inclusion

27 Nos collègues
29 Santé et sécurité

31 Engagement communautaire
33 Investissement dans nos communautés

Santé et bien-être

Nos magasins d'alimentation et nos pharmacies rendent la santé et le bien-être plus accessibles pour des millions de Canadiens, et ce, à tous les jours. Grâce à notre présence dans les secteurs des soins de santé et de la pharmacie, ainsi qu'au lancement récent de l'appli *PC Santé*, nous aidons nos clients à prendre soin de leur santé et à la maintenir.

Grâce à l'appli *PC Santé*, nous offrons des services de soins de santé virtuels par l'entremise d'un réseau d'experts en soutien, de personnel infirmier, de diététistes, de médecins, de physiothérapeutes et d'autres professionnels de la santé. À ce jour, plus de 820 000 téléchargements de l'appli *PC Santé* ont été effectués. Ces services sont offerts par les ressources et les professionnels de Loblaw, ainsi que par des partenaires externes comme League et Maple. Par exemple, grâce à notre partenariat avec Maple, nous avons offert virtuellement à de nombreux Canadiens des bilans de santé mentale de 15 minutes gratuits avec des professionnels qualifiés. Les Canadiens peuvent trouver les soins ou les thérapeutes dont ils ont besoin.

Plus de 900 000 revues médicamenteuses ont été effectuées pour contribuer à améliorer l'état de santé des patients.

Notre réseau de pharmaciens offre des services tels que la vaccination, la revue médicamenteuse et la gestion des maladies chroniques, jouant ainsi un rôle de premier plan en matière de soins primaires et préventifs.

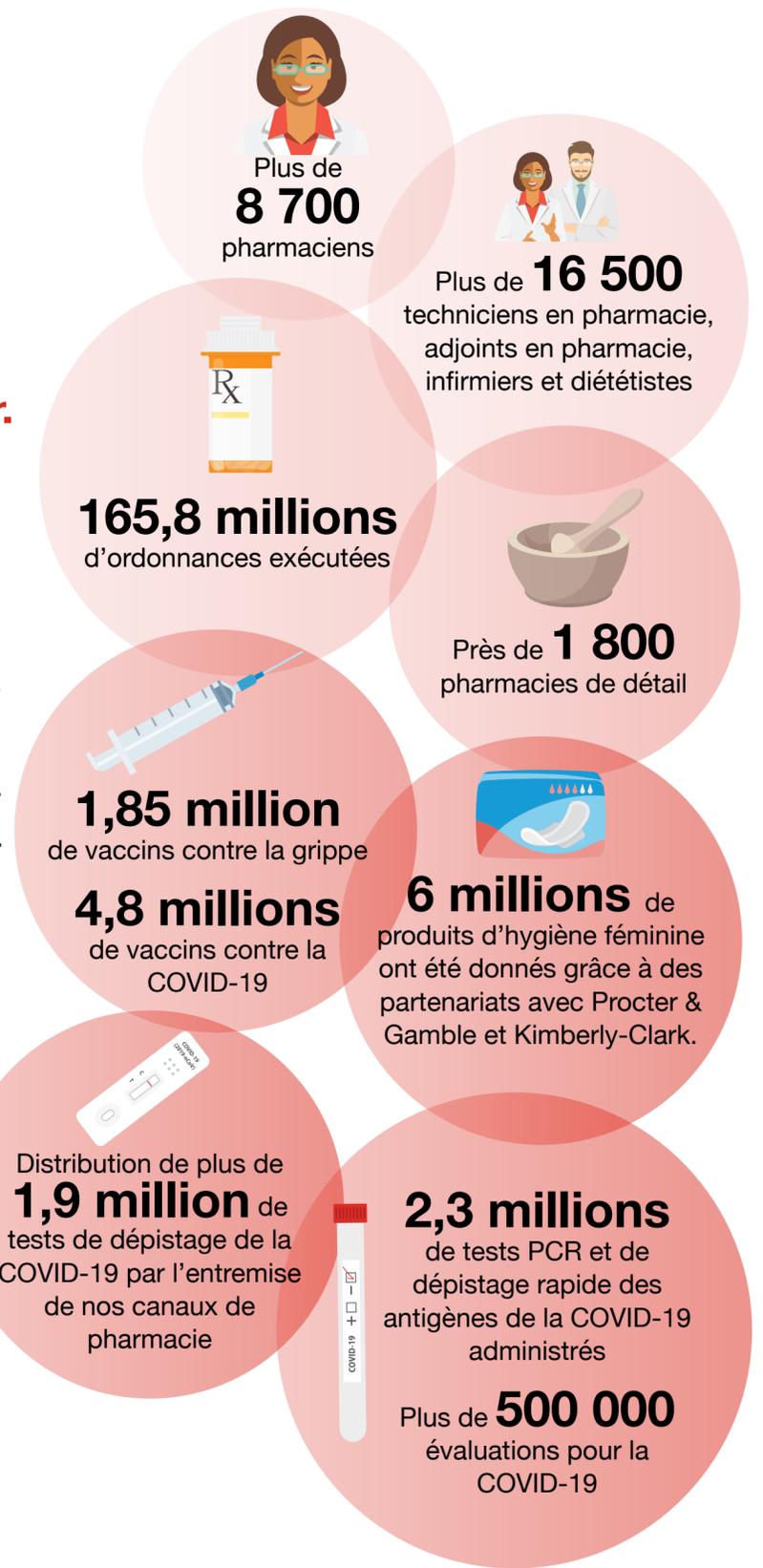
Wellwise de Shoppers^{MC} est le plus grand détaillant canadien de produits et services de soins de santé à domicile, y compris d'appareils et d'équipements médicaux, de produits de thérapie du sommeil, d'ajustements professionnels d'appareils orthopédiques et de supports, de services de location, de consultations à domicile et plus encore.



Dans le cadre du programme AIMEZ VOUS de Shoppers Drug Mart^{MC}/Pharmaprix^{MC}, et en collaboration avec le ministère de l'Éducation de l'Ontario, nous nous sommes engagés à fournir 1 200 distributeurs et 18 millions de produits d'hygiène féminine au cours des trois prochaines années pour venir en aide aux élèves qui n'ont pas les moyens de se procurer ces produits ou d'y avoir accès, ce qui les empêche de participer aux activités scolaires et à bien d'autres activités.

Par l'intermédiaire de nos 184 centres optiques dans l'ensemble du Canada, nos plus de 300 partenaires opticiens et optométristes offrent une variété de services, notamment des examens de la vue et l'ajustement des lunettes et des lentilles. Ils aident les Canadiens en procédant au dépistage précoce et au suivi des affections oculaires.

Nous vendons des produits de cannabis médical au détail par l'entremise d'une plateforme de commerce électronique et de livraison par la poste. Notre équipe du Centre d'assistance sur le cannabis permet aux patients inscrits d'obtenir les produits qui répondent à leurs besoins.



Des millions de Canadiens comptent sur nous chaque jour pour distribuer des médicaments en toute sécurité et fournir des services professionnels afin de les aider à atteindre un meilleur état de santé. La sécurité des patients et l'excellence clinique sont les pierres angulaires de nos activités pharmaceutiques. Nous soutenons les équipes de pharmacie par le biais d'une gestion rigoureuse de la consignation des incidents et d'un programme d'amélioration continue de la qualité (ACQ). La consignation des incidents en pharmacie permet à notre organisation de savoir, d'apprendre, d'agir et d'aider à prévenir les erreurs et à créer une plus grande sensibilisation quant à l'importance de consigner les quasi-manquements et les incidents en pharmacie.

En cas d'incidents en pharmacie, nous disposons de procédures normalisées d'exploitation détaillées et rigoureuses pour garantir que les mesures appropriées sont prises, l'accent étant mis sur la sécurité des patients. Le programme de consignation des incidents est soutenu par une vaste équipe d'experts internes : affaires professionnelles et réglementaires, excellence clinique, assurance de la qualité, santé et sécurité, conseil juridique, vérification interne et plus encore. Des plans d'action sont élaborés pour réduire la probabilité que des incidents similaires se produisent de nouveau. Les initiatives d'amélioration de la sécurité sont suivies et mesurées chaque année dans le cadre de nos mesures d'efficacité de la conformité.



Adhésion aux traitements médicamenteux

Notre réseau de pharmacies joue un rôle essentiel dans l'aide apportée à nos patients en matière de gestion des médicaments ainsi que celle des maladies aiguës et chroniques, et nous avons mis au point divers programmes pour aider à accroître l'adhésion aux traitements médicamenteux et favoriser l'amélioration de l'état de santé des patients. La non-adhésion aux traitements médicamenteux peut entraîner des effets néfastes sur la santé et avoir une incidence négative plus importante sur notre système de santé.

- Nous avons développé la [Pharmacie numérique](#), une plateforme de gestion des ordonnances qui favorise l'adhérence thérapeutique des patients grâce à des renouvellements automatiques et à des avis de ramassage pour les patients. Afin d'accroître la portée et les avantages du renouvellement automatique des ordonnances admissibles, nous inscrivons les patients qui prennent des médicaments de manière chronique à ce programme. Environ 87 % de tous les patients inscrits au programme de renouvellement automatique continuent à y participer et se déclarent très satisfaits, 76 % d'entre eux attribuant une note de 5/5 quant à leur expérience.
- Pour répondre aux différents besoins des patients, nous offrons plusieurs options d'organisation de médicaments, comme des plaquettes alvéolées. Les médicaments sont disposés sur des cartes comportant des bulles étiquetées pour chaque jour de la semaine, ce qui permet aux patients et aux aidants naturels de gérer adéquatement les soins.

Opiïdes

L'abus d'opioïdes continue de frapper les familles et les communautés partout au Canada. Afin de contribuer à la lutte contre la crise des opioïdes ici, chez nous, nous continuons à offrir aux clients une formation sur le Naloxone pour les aider à prévenir les surdoses. Dans certaines provinces, les trousse de Naloxone sont offertes gratuitement par le gouvernement. Nous nous engageons à lutter contre l'abus et le mauvais usage des opioïdes dans nos communautés et offrons un traitement confidentiel de la dépendance aux opioïdes.

Diététistes

Notre réseau de diététistes joue un rôle important dans la gestion des problèmes de santé de nos clients par l'entremise d'une saine nutrition. Nous offrons des services de nutrition individuels, en personne et virtuellement, pour favoriser la santé et le bien-être. En 2021, nos diététistes ont réalisé plus de 24 000 consultations nutritionnelles, aidant les clients à faire des choix plus informés et plus éclairés en vue de l'adoption d'un mode de vie plus sain. Les services de diététistes, qui peuvent répondre aux questions et offrir du soutien en matière de nutrition, sont également proposés dans l'appli *PC Santé*.

Diversité, équité et inclusion

Loblaw sert et s'adresse à des millions de personnes vivant au Canada, emploie des centaines de milliers de nos voisins, soutient des milliers de petites entreprises et investit des milliards dans l'économie. Ce faisant, nous sommes témoins des répercussions de l'iniquité autour de nous : les gens continuent de faire l'objet de discrimination fondée sur leur origine ethnique, leur culture, leur identité sexuelle, leur orientation sexuelle ou leurs capacités. Notre entreprise et nos 200 000 employés ont l'occasion de refléter la diversité de notre pays et d'offrir de nouvelles possibilités à ceux qui en ont eu trop peu.

Nous faisons de Loblaw une entreprise plus représentative au niveau de notre équipe de direction et nous créons une culture d'empathie et d'inclusion en formant l'ensemble de notre personnel sur des priorités comme le rôle d'allié. Nous bâtissons une culture qui se veut inclusive pour toutes les personnes vivant au Canada. Un endroit où nos collègues peuvent être eux-mêmes. Où la discrimination est dénoncée. Où nous brisons les barrières pour que tous et chacun puisse s'épanouir.

Gouvernance en matière de DÉI



L'équipe Diversité, équité et inclusion (DÉI) de Loblaw comprend quatre praticiens spécialisés. Ils soutiennent les programmes de DÉI, aux côtés de notre Conseil d'inclusion, composé de plus de 20 membres de la haute direction de différents secteurs de l'entreprise. Ce conseil relève du Comité de direction et du Conseil d'administration de l'entreprise. Il se réunit régulièrement pour passer en revue les activités des quatre groupes de ressources pour les employés de Loblaw : Célébrez vos racines, Voyez grand Femmes à Loblaw, Capables et La fierté d'être moi. En 2021, nous avons réuni plus de 200 membres de ces groupes de ressources pour qu'ils en apprennent davantage sur des expériences vécues par des clients et des collègues issus de différentes cultures.

Éducation et formation

La formation est un élément essentiel de nos efforts visant à créer un environnement plus empathique et inclusif dans notre organisation. Cela comprend notamment de la formation spécifique sur les thèmes suivants : la lutte contre la discrimination,

le harcèlement sexuel, l'accessibilité et les mesures d'accommodement, le service à la clientèle inclusif et le leadership inclusif.

D'ici 2024, chaque personne travaillant au sein de notre entreprise devra suivre deux cours couvrant des thèmes fondamentaux : la DÉI, les préjugés, la culture inclusive et le rôle d'allié.

Objectifs

Au fur et à mesure que nous poursuivrons et réaliserons nos objectifs en matière de DÉI, nous nous assurerons d'être responsables et transparents quant à nos progrès. En 2021, nous avons atteint notre objectif initial lié à la représentation des femmes nommées à des postes de direction trois ans plus tôt que prévu, et nous comptons bien continuer à faire des progrès dans ce domaine.

Objectifs visant les collègues des centres de services aux magasins ¹	Année de référence 2020	Rapport 2021
Maintenir une représentation d'au moins 40 % de femmes au sein du Conseil d'administration	42 %	42 %
40 % de femmes occupant des postes de direction en 2024	34 %	38 %
43 % de femmes occupant des postes de gestion en 2024	43,5 %	44 %
25 % de membres appartenant à des minorités visibles au sein du Conseil d'administration en 2024	17 %	17 %
25 % de membres appartenant à des minorités visibles occupant des postes de direction en 2024	21 %	24 %
30 % de membres appartenant à des minorités visibles occupant des postes de gestion en 2024	21 %	26 %

Nous avons également annoncé deux objectifs liés à la formation sur des sujets clés. Les progrès ci-dessous sont basés sur les formations réalisées en 2020 et 2021 :

Déployer la formation « Favoriser l'inclusion » auprès de 200 000 Canadiens d'ici 2024. 74 785 formations ont été réalisées à ce jour.

Déployer la formation « Être un allié » auprès de 200 000 Canadiens d'ici 2024. 16 292 formations ont été réalisées à ce jour.

¹ Le recensement de 2016 de Statistique Canada indique que les femmes représentent 48 % et les membres des minorités visibles 21 % de la population canadienne. Les données d'auto-identification sont recueillies par le biais de notre système d'information des RH tout au long de l'année, les informations relatives à l'ethnicité étant recueillies sur une base volontaire. En 2021, 54 % des cadres et 93 % des dirigeants ont volontairement divulgué leur ethnicité.

Équité des genres et avancement des femmes

« Les femmes talentueuses représentent plus de la moitié de notre main-d'œuvre, mais elles ne sont pas représentées de manière égale dans certains domaines. En 2021, nous avons augmenté le nombre de femmes occupant des postes de direction tout en nous attaquant à l'impact disproportionné que la pandémie de COVID-19 a eu sur les femmes. »

Mary Macisaac, marraine de *Voyez grand Femmes à Loblaw* et VPP, Marques contrôlées Loblaw.

- Depuis 2020, la représentation des femmes aux postes de direction et de gestion a augmenté de 4 % et 0,5 % respectivement. Cette augmentation est en partie attribuable au travail effectué pour intégrer la DÉI dans les programmes d'embauche et de développement des talents, notamment la formation à l'embauche inclusive et l'amélioration de l'accès aux cercles de pairs, au programme de mentorat de WXN et au projet Judy.
- En 2021, 42 % des successeurs potentiels à des postes de cadres et des meilleurs talents identifiés étaient des femmes.
- Nous avons fait des efforts pour augmenter le nombre de femmes dans les groupes STIM au sein de notre organisation. Les femmes représentent 43 % de l'équipe des Services numériques Loblaw et 39 % de l'équipe Technologie et analytique Loblaw.
- L'accent que nous mettons sur les nouveaux talents nous permet de constituer un bassin plus diversifié en termes de genre. En 2021, 53 % de nos stagiaires et 75 % des récipiendaires de bourses d'études de Loblaw étaient des femmes.
- En 2021, nous avons organisé notre plus important événement de la Journée internationale des femmes à ce jour, qui avait pour but de célébrer les femmes talentueuses au sein de notre main-d'œuvre par le biais de récompenses internes et externes.
- Notre Réseau de parents et d'aidants naturels, que nous avons relancé, offre des ressources et un soutien aux parents, aux aidants naturels ou à ceux qui prévoient de le devenir, ainsi que des salles d'allaitement sur place dans nos bureaux.
- L'équité salariale entre les hommes et les femmes fait l'objet d'un examen et d'un suivi dans l'ensemble de notre organisation, par échelon et par poste similaire. Chaque année, nous effectuons des examens et créons des plans d'action au besoin, et en 2021, nous avons déployé des ateliers de formation auprès de plus de 200 professionnels des RH, les dotant d'outils pour éviter les écarts d'équité salariale. Notre outil de décision salariale nous permet de prendre des décisions objectives, justes et équitables en matière de rémunération et les progrès sont suivis grâce à un tableau de bord sur l'équité salariale entre les sexes et un processus de révision trimestriel.
- Au 31 décembre, 53 % de notre main-d'œuvre totale s'identifie comme étant des femmes.

Antiracisme et célébration de la diversité culturelle

- Depuis 2020, la représentation des membres appartenant à des minorités visibles ou des groupes racialisés a augmenté de 3 % au niveau des postes de direction et de 4 % au niveau des postes de gestion.
- En 2021, 69 % des stagiaires et 43 % des récipiendaires de bourses d'études de Loblaw se sont identifiés comme étant autochtones, membres de minorités visibles ou membres de groupes racialisés.
- 28 % des meilleurs talents et 25 % des successeurs potentiels à des postes de cadres identifiés étaient membres de minorités visibles ou de groupes racialisés.
- Les collègues autochtones représentent 4 % de notre main-d'œuvre et, en 2021, nous avons partagé publiquement nos engagements et nos initiatives, et avons mis l'accent sur la [Vérité et la réconciliation](#) de façon marquée à plusieurs reprises au cours de l'année.
- Les collègues Noirs représentent 3 % de notre main-d'œuvre. En 2021, les efforts déployés pour faire progresser la lutte contre le racisme nous ont amenés à faire des recherches sur l'expérience des personnes Noires en magasin et à en partager les résultats dans le cadre d'un atelier interne. Nous avons célébré le Mois de l'histoire des Noirs avec des ressources, des événements et des discussions, formé un nouveau partenariat avec le Black Professionals in Tech Network, soutenu le concours Élévation pour les entrepreneures Noires, organisé un programme de mentorat par l'intermédiaire de la Black Business and Professional Association, et bien plus encore.
- Grâce à notre relation avec le Toronto Regional Immigrant Employment Council, nous avons poursuivi notre programme de mentorat pour les nouveaux Canadiens.
- Nous avons des salles de réflexion dans certains de nos centres de services aux magasins et, en 2021, de nombreux magasins ont également aménagé un espace pour la méditation et la prière.

« Bien que la riche diversité du Canada soit largement acclamée, le racisme et la discrimination sont encore répandus. En 2021, nous nous sommes attaqués à ces enjeux par l'entremise de conversations ouvertes, de partenariats avec les diverses communautés, de célébrations de fêtes culturelles et d'une meilleure représentation. »

Nelm Khangura, marraine de *Célébrez vos racines à Loblaw* de 2018 à 2021 et VP, Technologie et analytique Loblaw.

Espaces inclusifs 2SLGBTQIA+

« Chaque fois que nous célébrons la fierté des personnes 2SLGBTQIA+, nous reconnaissons que de nombreux membres de la communauté tentent toujours de survivre dans notre monde, sans parler de s'épanouir. En 2021, nous nous sommes efforcés de créer des espaces plus sécuritaires et plus inclusifs, souvent grâce aux actions menées par des alliés et des défenseurs de la cause. »

» Lauren Steinberg, marraine de *La fierté d'être moi* à Loblaw et VPP, Services numériques Loblaw.

- En 2021, 4 % des cadres et 6 % de notre main-d'œuvre se sont volontairement identifiés comme étant des personnes 2SLGBTQIA+; 1 % se sont identifiées comme étant transgenres ou non binaires.
- Pour renforcer l'inclusion des collègues transgenres et non binaires, nous avons fourni des guides sur la transition de genre, organisé plusieurs séances d'apprentissage sur le thème « Créer des espaces sécuritaires pour les personnes transgenres », ajouté des toilettes unisexes avec des affiches inclusives dans nos bureaux et dans certains magasins et centres de distribution, apposé une affiche « toilette inclusive » sur de nombreuses toilettes réservées aux collègues dans certains magasins, bureaux et centres de distribution, et, dans certains emplacements, invité les équipes des magasins à ajouter leurs pronoms sur l'insigne de leur uniforme.
- Nous avons célébré le Mois de la fierté en hissant nos drapeaux de la fierté, en distribuant un guide de la fierté contenant des ressources et du matériel éducatif et en contribuant financièrement à Pflag Canada en versant une partie des ventes de produits associés à la célébration de la fierté Quo Beauty^{MC}. En 2021, notre groupe *La fierté d'être moi* à Loblaw a publié 15 épisodes du balado *La fierté d'être moi*, avec des sujets portant sur le changement de code, l'histoire des queers au Canada, la sensibilisation à l'intersexualité, la Journée nationale du « coming out » et plus encore.

Promouvoir l'intégration des personnes ayant une déficience

« Bien que l'on attende des organisations qu'elles soient accessibles et accommodantes pour les personnes ayant une déficience, nous nous efforçons d'aller au-delà de la conformité et de créer une culture qui apprécie les capacités de ces personnes. »

» Vanessa Norris, marraine de *Capables* à Loblaw et VP et directrice générale, Agence Loblaw.

- En 2021, 3 % des cadres et 6 % de notre main-d'œuvre se sont volontairement identifiés comme étant une personne ayant une déficience.
- Nous avons étendu nos efforts pour embaucher davantage de personnes ayant une déficience grâce à un partenariat pilote avec Prêts, disponibles et capables dans nos magasins partout au Canada. Nous avons poursuivi notre partenariat avec l'initiative Polaris Entreprise, qui fait partie de À Pas de Géant Montréal, et son programme offrant aux adultes autistes la formation et les stages dont ils ont besoin pour trouver un emploi.
- En 2021, nous avons déployé une nouvelle formation obligatoire auprès d'environ 11 000 gestionnaires sur le thème de l'accommodement en milieu de travail afin de renforcer la sensibilisation, l'empathie et le soutien liés aux demandes d'accommodement de nos collègues. Afin d'approfondir notre formation, des cours de langue des signes américaine dispensés par la Société canadienne de l'ouïe ont été proposés à nos collègues tout au long de l'année, et notre événement annuel du Mois national de la sensibilisation à l'emploi des personnes avec une déficience a permis de recueillir des témoignages, des ressources et des informations, ainsi que de susciter des conversations significatives afin de reconnaître l'importante contribution de personnes ayant diverses déficiences visibles ou non.

Nos collègues

Nos collègues, nos franchisés, nos pharmaciens propriétaires et leurs employés sont la force motrice derrière nos nombreuses réalisations. Nous croyons qu'en accordant de l'importance non seulement à ce que nous faisons, mais aussi à la façon dont nous le faisons, nous pouvons réaliser notre raison d'être, qui consiste à aider les Canadiens à Vivre bien, vivre pleinement^{MD}, et à atteindre des résultats d'affaires viables et durables.

Code de conduite des collègues

Nos clients, nos fournisseurs et nos partenaires s'attendent à des normes élevées de la part de notre organisation. Nous demandons à nos collègues de faire preuve en tout temps d'intégrité, de professionnalisme et de responsabilité afin de répondre à ces attentes. Notre [Code de conduite des collègues](#) définit les comportements attendus et reflète nos valeurs ÊTRE : Engagement, Tenir à cœur, Respect et Excellence.

Formation et développement

Nous croyons que nos collègues sont notre plus grand atout et nous nous engageons à contribuer à leur croissance et à leur développement. Grâce à l'*Académie*, notre nouvelle plateforme d'apprentissage entièrement intégrée, nous offrons plus de 3 034 cours de formation facultatifs ou obligatoires, offrant aux collègues la possibilité de se perfectionner dans leur poste actuel ou de développer de nouvelles compétences en vue de leur cheminement de carrière. Cette plateforme harmonisée nous permet de répertorier tous les cours de formation suivis par nos collègues.

En 2021, nous avons conçu 966 nouveaux modules de formation pour répondre aux besoins changeants de notre entreprise et de nos collègues. Au total, nos collègues ont suivi plus de 3 millions de cours de formation en classe virtuelle ou à leur rythme tout au long de 2021. Nous continuerons à investir dans l'apprentissage numérique et mobile, à lancer de nouveaux programmes de perfectionnement et à étendre notre empreinte au niveau du développement des membres de la direction d'un océan à l'autre.



Recrutement de talents

Pour être les meilleurs, nous devons embaucher les meilleurs. Nous avons fait de notre entreprise une destination de premier choix pour ceux qui entrent sur le marché du travail pour la toute première fois.

Nous offrons des possibilités de carrière intéressantes dans notre entreprise diversifiée, notamment dans les secteurs de la technologie, des données et de l'analytique, du commerce électronique, de la pharmacie, des finances, de la chaîne d'approvisionnement et plus encore. Pour attirer les talents et former nos collègues pour qu'ils puissent devenir des dirigeants performants, nous mettons beaucoup d'accent sur la formation et le développement, nous investissons dans notre culture d'entreprise et nous créons des expériences différenciées pour notre main-d'œuvre du futur. Ces efforts nous aideront à conserver nos meilleurs talents et à attirer des candidats possédant des compétences supérieures en vue de l'obtention de résultats d'affaires positifs. En 2021, plus de 80 000 collègues et employés ont été embauchés dans l'ensemble de notre réseau. Notre ratio de renouvellement des talents témoigne d'une légère croissance à raison de 1,01.

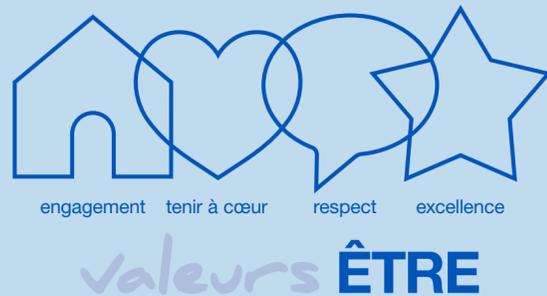
Culture

Nous reconnaissons le rôle important que joue la culture au niveau de notre rendement et de notre avantage concurrentiel. Il y a plusieurs années, nous avons établi que la culture était au cœur de la stratégie de notre entreprise. Depuis, nos collègues et employés ont participé à la création et au façonnement de notre culture.

Nous avons des valeurs ÊTRE communes, Engagement, Tenir à cœur, Respect et Excellence, qui prennent vie grâce à nos principes en matière de culture : être authentique, bâtir la confiance et créer des liens. Ce langage commun se retrouve dans tous nos magasins, centres de distribution et bureaux. C'est cette culture profondément enracinée qui nous a permis de répondre de manière solide et coordonnée à la pandémie de COVID-19. Nous sommes fiers de la façon dont les collègues et les employés de notre réseau se sont mobilisés pour soutenir les communautés partout au pays, déployant des moyens extraordinaires pour donner vie à notre raison d'être.

En 2021, nous avons reçu plusieurs prix qui reflètent les nombreuses années d'investissement et d'engagement envers notre personnel et notre culture. Le Fonds humain Waterstone a nommé Loblaw parmi les cultures d'entreprise les plus admirées au Canada en 2020 et nous avons réussi à renouveler notre certification dans le cadre du programme en 2021. Nous avons été reconnus comme l'un des meilleurs employeurs du Canada et du grand Toronto à chaque année depuis 2010 et comme l'un des meilleurs employeurs du Canada pour la diversité à chaque année depuis 2011. Nous avons reçu ces reconnaissances notamment en raison de notre culture d'entreprise, du haut niveau d'engagement de nos collègues et de la qualité de notre leadership.

Notre cheminement en matière de culture n'est pas terminé. Nous continuons d'investir pour améliorer l'expérience de nos collègues et de nos clients.



Engagement

L'engagement des collègues est mesuré deux fois par année au moyen de notre sondage « Dire les choses comme elles sont », mené par un fournisseur indépendant. Les résultats du sondage sont une mesure importante de notre succès quant à la création d'un environnement de travail collaboratif où chacun est en mesure de donner le meilleur de lui-même. En 2021, nous avons amélioré notre sondage « Dire les choses comme elles sont » et avons ajouté de nouvelles questions portant sur la responsabilité sociale de l'entreprise et la diversité, l'équité et l'inclusion. Avoir une vision solide de la perspective de nos collègues et de nos employés sur ces questions aide à informer et à améliorer notre stratégie à l'égard de la main-d'œuvre. En 2021, nos taux d'engagement globaux ont diminué de 2 %. Cela suit une période où les taux étaient plus élevés que la normale.

Les analyses comparatives indiquent que nos taux demeurent très bons par rapport aux normes de notre industrie.

Relations avec les collègues

Loblaw possède l'un des effectifs les plus syndiqués au Canada. Dans l'ensemble de notre réseau de magasins détenus par la société et de notre chaîne d'approvisionnement, environ 79,5 % de nos collègues sont couverts par des conventions collectives négociées avec les syndicats locaux, souvent affiliés aux syndicats nationaux et internationaux. Nous avons près de 350 conventions collectives. Tout au long de chaque négociation, nous visons à obtenir des résultats raisonnablement équilibrés avec des programmes de rémunération qui comprennent des salaires concurrentiels, des soins de santé et des prestations de retraite de qualité, tout en veillant à ce que nos entreprises demeurent concurrentielles.

En 2021, le taux horaire moyen de nos collègues à temps plein et à temps partiel des magasins détenus par la société et des centres de distribution se situait à 18,35 \$, et en tenant compte des avantages sociaux, le salaire horaire moyen était de 24,77 \$; 83 % des collègues et des employés travaillant dans les magasins et les centres de distribution gagnent un salaire supérieur au salaire minimum provincial.



Santé et sécurité

Nous nous engageons à offrir et à maintenir des conditions de travail sécuritaires pour nos collègues et des expériences de magasinage sécuritaires pour nos clients.

La santé et la sécurité sont intégrées à toutes les facettes de ce que nous faisons au jour le jour. Nous donnons à tous nos collègues une formation sur la santé et la sécurité, y compris une séance d'orientation, de la formation pour les nouveaux employés et une formation sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). Nous offrons également des formations adaptées aux opérateurs de chariot élévateur motorisé, aux intervenants en premiers soins et aux gestionnaires. Nous nous assurons que les collègues aient les outils nécessaires pour faire leur travail de manière sécuritaire et efficace.

Nos comités mixtes de santé et sécurité (CMSS) et nos représentants en santé et sécurité travaillent avec nos collègues et nos gestionnaires pour assurer la sécurité des milieux de travail et fournir de précieux commentaires et des recommandations à nos équipes de direction. Nous établissons des attentes claires, suivons de près notre programme de santé et de sécurité et nous travaillons avec nos collègues pour réduire les blessures et les accidents. Nous avons réduit la fréquence des accidents de manière constante depuis 2011.

Taux de fréquence des accidents



Indicateurs en matière de santé et de sécurité

Nous assurons le suivi de tous les indicateurs en matière de santé et de sécurité au niveau de ce qui est détenu par l'entreprise pour bien comprendre les enjeux, les tendances et les possibilités d'amélioration. Dans le cadre de notre programme de conformité, nous répertorions les blessures en milieu de travail, y compris les blessures graves, le temps perdu, les soins de santé et les blessures nécessitant des premiers soins. Nous faisons également le suivi au niveau des visites réglementaires et des directives émises, de la conformité du CMSS (réunions et inspections) et de la formation obligatoire. La conformité aux éléments clés de notre programme de santé et de sécurité est mesurée au moyen de vérifications et de visites régulières sur le terrain par nos partenaires en santé et sécurité.

L'une des façons dont nous évaluons notre rendement en matière de sécurité est de mesurer la fréquence des accidents et celle des arrêts de travail au sein de l'entreprise. La fréquence des accidents est une mesure intersectorielle courante du nombre moyen de travailleurs blessés par 100 employés, alors que la fréquence des arrêts de travail est une mesure du nombre de blessures avec perte de temps survenues au cours de la période couverte par le rapport.



Indicateurs	2017	2018	2019	2020	2021
Fréquence des accidents	5,93	6,04	6,56	5,32	6,25
Fréquence des arrêts de travail	2,52	2,57	2,88	2,45	2,98

Fréquence des accidents : une mesure de l'industrie qui représente le nombre total d'accidents par 100 employés à temps plein travaillant 40 heures par semaine, 50 semaines par année.

Fréquence des arrêts de travail : une mesure de l'industrie qui représente la quantité totale d'arrêts de travail par 100 employés à temps plein travaillant 40 heures par semaine, 50 semaines par année.

Remarque : Les mesures de fréquence des accidents et des arrêts de travail des années précédentes sont susceptibles de changer légèrement depuis les déclarations de l'année précédente en raison de la résolution des processus d'appel en cours.

Faits saillants concernant la COVID-19 pour 2021

Au cours de la deuxième année de la pandémie de COVID-19, nous avons continué de surveiller et d'adapter notre réponse en fonction de l'évolution des exigences en matière de santé publique et de santé et sécurité au travail. Il s'agissait notamment de mises à jour régulières à nos exigences de dépistage préliminaire et à nos plans de sécurité, ainsi que le maintien de nos mesures de sécurité robustes existantes, comme les écrans en plexiglas, la distanciation physique, l'équipement de protection individuelle (masques, écrans faciaux, lunettes de protection) et l'assainissement accru. Ces mêmes principes fondamentaux ont été appliqués pendant les vagues subséquentes, avec l'émergence de nouveaux variants de la COVID-19.

Nous avons activement fait la promotion des avantages à se faire vacciner et avons renseigné nos collègues sur le sujet. Une politique de vaccination contre la COVID-19 a été établie pour nos collègues des centres de services aux magasins, laquelle prévoit l'obligation d'être adéquatement vacciné contre la COVID-19 ou de procéder régulièrement à des tests de dépistage rapide afin d'accéder au lieu de travail.

Pendant la pandémie, nous avons mis en place une stratégie d'entreprise en matière de santé mentale en réponse aux problèmes d'anxiété, de stress et de résilience observés au sein de notre personnel.

Engagement communautaire



La Fondation pour les enfants le Choix du Président (FECP)

La [FECP](#) est devenue le plus important fournisseur non gouvernemental de programmes de nutrition et de lutte contre la faim en milieu scolaire au Canada, rejoignant les enfants partout où ils apprennent. Les enfants qui participent à ces programmes à l'école, après l'école et tout l'été bénéficient sur une base régulière de repas, de collations et d'éducation en matière de nutrition.

En 2018, Loblaw s'est engagée à amasser et à verser 150 millions \$ pour soutenir les efforts de la FECP visant à lutter contre la faim chez les enfants et à améliorer leurs compétences en matière de nutrition. Au cours des quatre années qui ont suivi, l'entreprise a mobilisé son réseau de magasins, de fournisseurs, de collègues et de clients pour contribuer à recueillir plus de 66 millions \$.

En 2021, la FECP a soutenu plus de 800 000 enfants à l'échelle nationale et a établi un nouvel objectif ambitieux : nourrir un million d'enfants chaque année d'ici 2025.



Investissement communautaire chez Shoppers Drug Mart et Pharmaprix

Depuis dix ans, Shoppers Drug Mart/Pharmaprix soutient les organismes de bienfaisance et les organismes soutenant la santé des femmes partout au Canada. Grâce à son programme de renom [AIMEZ VOUS de Shoppers Drug Mart^{MC}/Pharmaprix^{MC}](#), l'entreprise a aidé les femmes à accéder aux soins et au soutien dont elles ont besoin pour être heureuses, en santé et en sécurité.

En 2021, la Fondation Vie de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a amassé 8,5 millions \$ pour soutenir plus de 360 organismes axés sur la santé des femmes à l'échelle nationale, notamment la [Course pour les femmes](#) annuelle d'AIMEZ VOUS de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, un événement qui a mobilisé plus de 25 000 participants, par l'entremise de canaux virtuels, et a permis d'amasser 3,35 millions \$ pour soutenir 18 organismes de bienfaisance axés sur la santé mentale des femmes à l'échelle nationale.

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est engagée à verser 50 millions \$ au cours des cinq prochaines années pour soutenir des initiatives visant à améliorer l'accès des femmes aux soins.

Joe Fresh^{MD}

À l'automne 2021, Joe Fresh^{MD} s'est associée à l'Armée du Salut et à Baffinland Iron Mines pour fournir des vêtements d'école chauds pour l'hiver à la communauté d'Igloolik, au Nunavut. Joe Fresh^{MD} a fait don de plus de 1 000 kilogrammes de vêtements pour aider la communauté à rester au chaud.

Accélérateur de projets de résilience de PC Finance^{MD}

En 2021, Enactus Canada a lancé l'Accélérateur de projets de résilience de PC Finance^{MD}, offrant aux équipes d'étudiants d'Enactus des ressources pour identifier, créer et exécuter des projets d'éducation financière qui font avancer l'équité et qui renforcent la résilience dans les communautés moins bien desservies.

Les équipes d'Enactus sont jumelées avec des conseillers de PC Finance^{MD} pour soutenir l'exécution des projets au cours de l'année scolaire 2021-2022. Les équipes d'Enactus doivent remplir un rapport final qui présente leur projet d'autonomisation communautaire et les répercussions connexes. Une équipe se verra décerner le prix du « Meilleur projet » de l'Accélérateur de projets de résilience de PC Finance^{MD} lors de l'Exposition nationale d'Enactus Canada en mai 2022. Pour en savoir plus, veuillez consulter le site Web www.enactus.ca/fr/.



Catastrophes et intervention humanitaire

Lorsqu'une catastrophe survient, nous faisons ce qu'il faut pour nos communautés. Nos collègues et nos employés se sont mobilisés pour apporter du soutien et financer des programmes de secours pour les organisations dans le besoin. Nous sommes un partenaire de l'Alliance pour les interventions d'urgence de la Croix-Rouge canadienne, ce qui signifie que nous collectons rapidement des produits et des fonds pour fournir des ressources aux équipes de la Croix-Rouge qui offrent une aide humanitaire essentielle à la suite d'urgences météorologiques et sanitaires.

En 2021, nous avons déployé une intervention immédiate pour soutenir les citoyens affectés par les feux de forêt et les inondations en Alberta et en Colombie-Britannique, où nous avons égalé des dons totalisant plus de 500 000 \$, en ajoutant des dons en produits. En plus de notre intervention nationale, nous appuyons les efforts d'intervention par l'entremise de notre partenariat avec l'Alliance pour les interventions d'urgence de la Croix-Rouge canadienne et UNICEF en période de crise, ici et à l'étranger.

Soutien supplémentaire aux communautés

Nous offrons régulièrement aux organismes communautaires et de bienfaisance l'occasion d'amplifier l'incidence de leurs propres ressources. Pour ce faire, nous offrons des rabais sur les cartes-cadeaux, ce qui augmente leur pouvoir d'achat dans nos magasins. En 2021, ce programme a généré 6,34 millions \$.

En 2021, nos magasins détenus par la société et franchisés ont fait don de plus de 5,5 millions de kilogrammes de nourriture aux banques alimentaires et aux organismes de secours alimentaire locaux partout au Canada. Grâce à ces partenaires communautaires, les aliments qui auraient autrement été acheminés vers des sites d'enfouissement sont redistribués sous la forme de repas sains aux personnes qui sont confrontées à l'insécurité alimentaire dans nos communautés.

La campagne *Donnez un peu, aidez beaucoup*^{MD} est une collecte de fonds nationale qui lie les magasins aux organismes de bienfaisance locaux. En 2021, les clients ont fait don de plus de 1,5 million \$, ce qui a permis de soutenir plus de 150 organismes de bienfaisance locaux partout au Canada.

Investissement dans nos communautés

Nos diverses activités de bienfaisance ont une incidence positive sur nos collectivités, en mettant l'accent sur la santé des enfants, des femmes et de l'environnement. En 2021, avec l'aide de nos clients, nos collègues, nos employés et nos partenaires, nous avons amassé et versé la somme record de 96 millions \$ à la recherche et aux organismes à but non lucratif partout au Canada.



Certification Entreprise généreuse

Pour la 30^e année consécutive, nos contributions communautaires nous ont valu la certification Entreprise généreuse d'Imagine Canada.



Banques alimentaires et organismes de récupération des aliments

Contribution de l'entreprise **31 264 178 \$**
Collectes de fonds **12 343 986 \$**

Ce montant est composé des dons d'entreprise, des collectes de fonds dans le cadre de nos collectes nationales de denrées alimentaires annuelles ainsi que des dons de produits que font nos magasins aux banques alimentaires et aux organismes de récupération des aliments tout au long de l'année pour rendre la nourriture accessible à ceux qui en ont besoin.

Secours aux sinistrés et intervention humanitaire

Contribution de l'entreprise **250 425 \$**
Collectes de fonds **355 734 \$**

Ce montant est constitué des contributions annuelles de l'entreprise et des collectes de fonds en magasin visant à soutenir les efforts de nos partenaires en cas de crise, tant à l'échelle nationale qu'à l'étranger.

Donnez un peu, aidez beaucoup^{MD} 1 543 756 \$

La campagne d'icônes Donnez un peu, aidez beaucoup^{MD} est une collecte de fonds nationale en magasin qui relie les magasins aux organismes de bienfaisance locaux et qui permet aux clients de faire des dons en toute simplicité à la caisse.



WWF-Canada 450 000 \$

Une partie des recettes provenant de la vente des sacs en plastique a été versée pour soutenir divers programmes de restauration et de conservation de l'environnement.



Fondation pour les enfants le Choix du Président

Contribution de l'entreprise **2 000 000 \$**
Collectes de fonds **15 900 000 \$**

La Fondation pour les enfants le Choix du Président croit qu'une bonne alimentation procure aux enfants l'énergie dont ils ont besoin pour apprendre, contribuer à la société et vivre pleinement. C'est pourquoi elle fait en sorte de rendre l'alimentation accessible aux enfants d'ici en leur fournissant des aliments sains et des connaissances en matière de nutrition, les aidant ainsi à faire des choix plus sains aujourd'hui et à l'avenir.



Armée du Salut 3 850 322 \$

Les fonds amassés dans les magasins de Loblaw participants dans le cadre de la campagne annuelle de Noël de l'Armée du Salut contribuent à nourrir, vêtir, abriter et aider les personnes dans le besoin pendant les Fêtes et toute l'année.

Rabais sur les cartes-cadeaux 6 342 987 \$

Le programme communautaire d'achats en gros de cartes-cadeaux offre des incitatifs permettant à divers groupes communautaires organisant des activités qui profitent au public de réaliser des économies.

Programme de subventions pour les projets d'innovation alimentaire de Weston 488 026 \$

Soutien financier accordé au Programme de subventions pour les projets d'innovation alimentaire de Weston, ainsi qu'à d'autres projets de recherche dans les domaines du bien-être animal, des produits de la mer durables, des textiles et des protéines végétales. En 2021, en raison des restrictions liées à la COVID-19, certains projets de recherche n'ont pu être menés à bien, ce qui a entraîné une réduction du financement.

Dons des magasins 8 306 285 \$

Nous offrons à nos magasins les ressources nécessaires pour financer des événements et des projets qui viennent en aide à leurs communautés.

Autres collectes de fonds en magasin 709 077 \$

Nos dons caritatifs sont axés sur des initiatives stratégiques nationales qui s'harmonisent aux objectifs et aux priorités de notre entreprise.



Fondation Vie de Shoppers Drug Mart^{MC}/Pharmaprix^{MC} 8 546 371 \$

Contribution de l'entreprise **454 168 \$**
Collectes de fonds **8 092 203 \$**

Par l'entremise de cette fondation et du programme AIMEZ VOUS de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, les organismes de bienfaisance axés sur la santé des femmes sont soutenus grâce à des dons, à des collectes de fonds initiées par les pharmaciens propriétaires et à des événements nationaux.



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

14 VIE AQUATIQUE

15 VIE TERRESTRE

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Gouvernance

35 Gouvernance d'entreprise
37 Confidentialité et cybersécurité

39 Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement
42 Sécurité des aliments et des produits

43 Bien-être des animaux
44 Approvisionnement responsable

Gouvernance d'entreprise

Aperçu en matière de gouvernance

Notre conseil d'administration et l'équipe de la haute direction adhèrent à de solides pratiques de gouvernance conçues pour assurer le maintien de normes élevées de surveillance, de responsabilité, d'intégrité et d'éthique tout en favorisant la croissance à long terme et en se conformant aux lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Nos pratiques en matière de gouvernance se reflètent dans l'application de nos politiques et pratiques.

[Notre site Web d'entreprise](#) contient des renseignements supplémentaires et des documents sur la gouvernance : les codes de conduite à l'intention des collègues et des fournisseurs, la politique de divulgation, la politique en matière de vote majoritaire, une description du poste de Président et Président du Conseil, ainsi que les mandats du Conseil et de chacun de ses comités.

Conseil d'administration

Notre conseil d'administration peut compter sur une équipe qui se démarque par son leadership, qui amène une diversité de points de vue et qui dispose d'un sens des affaires exceptionnel en lien avec nos objectifs stratégiques et opérationnels. Son mandat consiste à veiller au respect de l'engagement de l'entreprise à l'égard de la transparence, de l'intégrité, de la gestion des problèmes, des enjeux ESG, ainsi que des autres sujets abordés dans ce rapport.

En date du 4 mai 2022, le Conseil comptait 12 administrateurs. Dix administrateurs sont « indépendants » selon la définition du Règlement 52-110 – Comité d'audit. M. Galen Weston, qui n'est pas indépendant, est Président du Conseil et Président. Reconnaisant l'importance d'une supervision indépendante étroite du conseil d'administration, le Conseil a également nommé un administrateur indépendant au poste d'administrateur principal. L'administrateur principal s'assure que le Conseil agit de manière indépendante par rapport à la direction et agit à titre de personne-ressource indépendante auprès des administrateurs. La vision du conseil d'administration concernant le rôle d'un administrateur principal indépendant a été approuvée par des organismes de gouvernance d'entreprise de premier plan.

Parmi les quatre principaux comités permanents du Conseil se trouve le comité de gestion des risques et de la conformité. Le conseil d'administration a délégué à ce comité la supervision quotidienne des programmes de conformité juridique et réglementaire ainsi que d'éthique de la société, du programme de gestion des risques de l'entreprise, des enjeux ESG, des changements climatiques, des initiatives relatives aux droits de la personne et des questions relatives aux technologies de l'information (y compris la cybersécurité), à la sécurité alimentaire, à la sécurité des médicaments, à la santé et à la sécurité au travail, ainsi que d'autres questions.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos pratiques de gouvernance, veuillez consulter notre [Circulaire de sollicitation de procurations par la direction](#).

Gouvernance en matière de ESG

Le Conseil supervise le programme de gestion du risque de l'entreprise, y compris sa conception, sa structure et l'évaluation de son efficacité. Les risques liés à la gouvernance, à la santé et à la sécurité en milieu de travail, à l'environnement et à l'éthique professionnelle sont surveillés et signalés par la direction au Conseil. De plus, le Conseil supervise et revoit l'approche, les politiques et les pratiques de l'entreprise en lien avec les questions ESG.

En 2021, l'entreprise a mis sur pied un comité de direction ESG, composé de membres de la haute direction, responsable de l'établissement des priorités, de la promotion de nos progrès et de la supervision d'un cadre de contrôles visant à faire en sorte que les rapports ESG soient exacts et exhaustifs. Le comité de direction de Loblaw et divers dirigeants sont responsables de l'établissement des priorités et de la mise en œuvre des initiatives ESG.

ESG et rémunération

En 2021, le conseil d'administration et le comité de direction de Loblaw ont déterminé que les activités en matière de ESG feraient partie des critères du programme incitatif à court terme de l'entreprise, en liant la performance de certaines activités en matière de changements climatiques et d'équité sociale à la rémunération.

Codes de conduite à l'intention des collègues et des fournisseurs

Nos collègues, nos clients, nos fournisseurs et nos partenaires s'attendent à des normes élevées de la part de notre organisation. Nous demandons à nos collègues de faire preuve en tout temps d'intégrité, de professionnalisme et de responsabilité afin de répondre à ces attentes. Notre [Code de conduite des collègues](#) définit les comportements attendus et jette les bases quant à la façon dont nous travaillons ensemble, c'est-à-dire de manière respectueuse, transparente et équitable. Il se veut le reflet de nos valeurs ÊTRE : Engagement, Tenir à cœur, Respect et Excellence.

Nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils respectent des valeurs et des principes similaires dans le cadre de leurs interactions avec notre organisation. Ces attentes sont énoncées dans notre [Code de conduite des fournisseurs](#), qui couvre notamment les normes relatives à l'éthique, au respect des lois et règlements, à la protection des droits de la personne, à l'adhésion aux normes du travail et en matière de main-d'œuvre, à l'offre de conditions de travail sécuritaires et au respect des lois liées à l'environnement, et plus encore.

Conformité

La conformité est un élément clé de la confiance que Loblaw a établie et maintient auprès des parties prenantes. Nous respectons les obligations prescrites par les divers règlements et lois qui s'appliquent à notre entreprise, ainsi que les normes de conduite établies par notre conseil d'administration.

Notre engagement en matière de conformité signifie que nos collègues comprennent les attentes et les risques associés à leur travail. Notre culture encourage les collègues à s'exprimer et à agir lorsque cela s'avère nécessaire, et nos politiques et formations favorisent un comportement éthique et conforme.

Dans le domaine du droit de la concurrence, nous avons eu la confirmation par un tiers que notre programme de conformité à la Loi sur la concurrence répond aux normes établies par l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

Questions fiscales

Les Canadiens s'attendent à ce que nous payions nos impôts pleinement et équitablement, et nous le faisons. En 2021, la Cour suprême du Canada a rendu sa décision concernant le [recours en appel sur la question fiscale visant Glenhuron Bank Limited](#), une filiale entièrement détenue par Loblaw qui a été liquidée en 2013. La Cour a confirmé la décision de la Cour d'appel fédérale en faveur de Loblaw.

Confidentialité et cybersécurité

Grâce aux nouvelles technologies et aux données, nous prenons de meilleures décisions et améliorons les expériences des clients. La confiance est essentielle pour assurer l'adhésion à cette nouvelle économie numérique. Nous devons constamment et soigneusement tenir compte des attentes légales, éthiques et sociétales en lien avec nos actions. Les clients doivent avoir confiance en notre façon de traiter et de gérer leurs renseignements personnels. Nous gagnons et conservons leur confiance en protégeant avec vigilance leurs renseignements personnels et leurs intérêts, tout en utilisant les données d'une manière qui leur procure un réel avantage.

[Politique de confidentialité complète de Loblaw](#)

[Programmes de fidélisation – Avis relatif au respect de la vie privée](#)

[Services de santé – Avis relatif au respect de la vie privée](#)

[Avis relatif à la publicité personnalisée et au service Loblaw Media](#)

[Services financiers le Choix du Président^{MD} – Avis relatif au respect de la vie privée](#)

[Assurance PC^{MD} – Avis relatif au respect de la vie privée](#)

Confidentialité

Dans de nombreux secteurs de notre entreprise, nous consignons et gérons les renseignements personnels et les renseignements médicaux personnels de nos clients et de nos collègues. Ce type d'information est crucial pour notre entreprise et est appelé à devenir plus répandu au fur et à mesure que nos programmes et services liés à la fidélisation, aux finances, à la pharmacie, à la santé et au bien-être ainsi qu'au commerce omnicanal continueront à se déployer. Nos clients et nos collègues s'attendent à ce que nous protégeons leurs renseignements personnels conformément à toutes les réglementations et aux pratiques exemplaires.

Nous comprenons la responsabilité qui vient avec la collecte, l'utilisation et la divulgation des renseignements personnels. Nous nous efforçons de protéger les renseignements personnels en maintenant des mesures de protection physiques, procédurales et techniques appropriées. Celles-ci permettent d'éviter la perte, le mauvais usage, l'accès non autorisé, la divulgation ou la modification des renseignements personnels.

Les principes suivants guident notre approche :

- Nous ferons preuve de transparence à l'égard de nos pratiques en matière de confidentialité et de la façon dont nous traitons les renseignements personnels.
- Nous utiliserons les renseignements personnels de nos clients afin de rehausser leur expérience client.
- Nous protégerons les renseignements personnels et les traiterons de façon responsable.

Nous nous engageons à être clairs sur la manière dont les renseignements personnels sont utilisés et à veiller à ce que les détails de notre approche soient facilement accessibles et compréhensibles. Pour ce faire, nous publions nos politiques de confidentialité sur notre site Web d'entreprise et décrivons les mesures que nous prenons pour protéger les renseignements personnels, ainsi que la manière dont les clients peuvent demander des renseignements et faire part de leurs préoccupations concernant la collecte, le partage et l'utilisation de leurs renseignements personnels. Nous nous engageons à développer des processus qui augmentent la protection de la vie privée et à intégrer des mesures de protection dans notre stratégie d'affaires, notre culture et nos activités courantes.

Surveillance

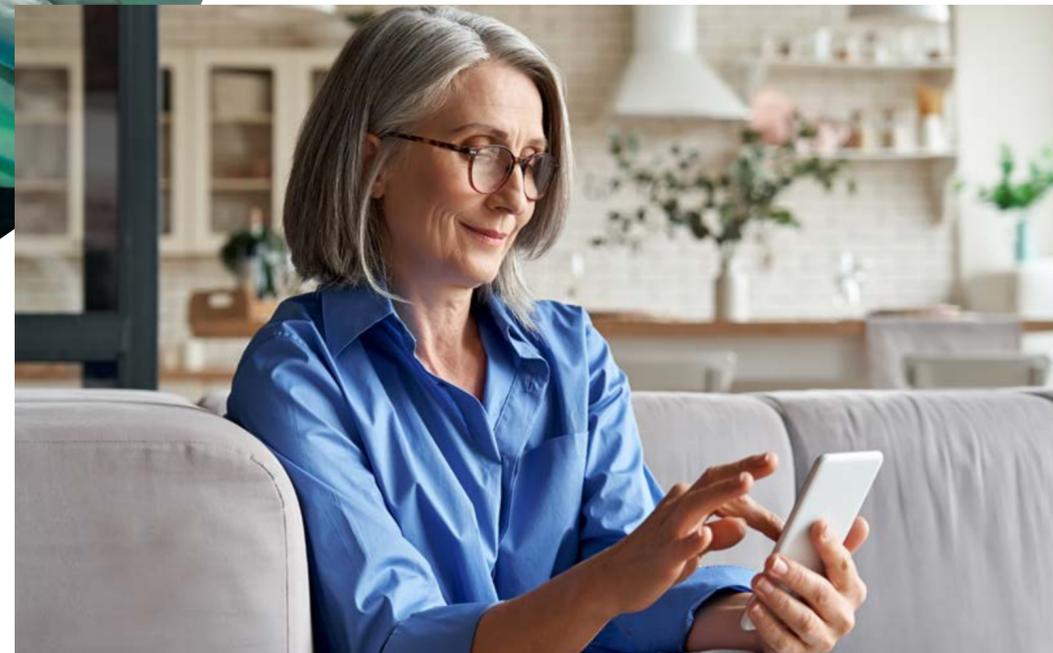
Notre Bureau de la protection de la vie privée supervise les programmes afin d'évaluer si les pratiques de traitement des données sont gérées de manière responsable et en conformité avec les lois, politiques et procédures relatives à la protection de la vie privée. Nous avons mis en œuvre un processus de revue des initiatives liées aux données et travaillons à l'évolution des stratégies et des processus de gestion de la confidentialité et des données afin de tenir compte des progrès technologiques qui pourraient avoir des répercussions sur la vie privée. Nous supervisons les enquêtes sur les atteintes réelles ou présumées à la vie privée et y répondons de manière appropriée. Aussi, nous passons régulièrement en revue nos politiques et protocoles de protection de la vie privée, et les mettons à jour au besoin pour garantir leur pertinence et leur cohérence avec les technologies, les lois et les meilleures pratiques qui sont en constante évolution, ainsi qu'avec les attentes changeantes de nos clients.



Cybersécurité

Nous protégeons nos systèmes et nos renseignements de plusieurs façons, notamment par la sensibilisation et la formation des employés, y compris par des informations et des alertes sur les risques potentiels tout au long de l'année, par la surveillance, des tests et la maintenance des systèmes de sécurité, par des plans d'urgence en cas de compromission des systèmes ou des renseignements; et par la protection des données, y compris l'authentification des comptes pour améliorer la sécurité et minimiser le risque d'accès non autorisé. Notre politique de cybersécurité et notre politique sur l'utilisation acceptable fournissent d'autres directives internes sur la gestion de la sécurité des données. Par ailleurs, nous avons lancé un nouveau programme de gestion des fournisseurs afin de surveiller les fournisseurs clés qui traitent des renseignements ou des systèmes critiques pour évaluer leurs programmes et contrôles de sécurité.

Notre programme de cybersécurité est revu et mis à jour pour tenir compte des nouvelles technologies, des risques et des besoins commerciaux. Il est soumis à des vérifications internes, externes et réglementaires, en utilisant les meilleures pratiques du secteur pour les éléments suivants : évaluation, tests de pénétration, analyse comparative et suivi de la maturité des contrôles, protocoles ISF (Information Security Forum) et PCI DDS (Norme de sécurité sur les données de l'industrie des cartes de paiement).



Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement

Nous nous approvisionnons avec intégrité et nous nous efforçons depuis de nombreuses années d'accroître la transparence et la traçabilité au niveau des marchandises, des partenaires et des pratiques au sein de notre chaîne d'approvisionnement.

Afin de préserver la confiance de nos parties prenantes, nous comptons sur notre réseau de fournisseurs pour qu'ils s'engagent à comprendre nos normes élevées en termes d'intégrité, de valeurs et de principes d'exploitation. Grâce à divers programmes et politiques, nous tenons nos fournisseurs responsables et utilisons des certifications environnementales et sociales pour confirmer nos attentes et une validation par des tiers que nos normes d'approvisionnement sont appliquées de manière cohérente.



Code de conduite des fournisseurs

Notre [Code de conduite des fournisseurs](#) (« Code des fournisseurs ») s'applique aux fournisseurs, producteurs et fabricants nationaux et étrangers qui fournissent des biens et des services. Il s'applique également aux agents, courtiers et autres tiers qui font affaire avec Loblaw. Les fournisseurs sont tenus de partager le Code des fournisseurs avec leurs contractants, agents, sous-traitants et sous-agents, y compris les agences de main-d'œuvre qui participent à la fabrication de marchandises ou à la prestation de services pour Loblaw, et de surveiller ces groupes pour s'assurer qu'ils adhèrent aux principes du Code des fournisseurs.

Notre Code des fournisseurs met l'accent sur les droits et les protections des travailleurs au sein de la chaîne d'approvisionnement, et plus particulièrement sur l'importance de protéger

leurs droits de la personne et de leur offrir des conditions de travail sécuritaires. Il prévoit des politiques interdisant le travail par des enfants, forcé ou faisant l'objet d'un quelconque trafic, ainsi que toute forme de discrimination, d'intimidation, d'abus, de harcèlement ou de violence à l'égard de ces travailleurs. De plus, il exige le respect des lois sur la liberté d'association des travailleurs et le droit de négocier collectivement leurs conditions d'emploi, notamment la rémunération et les heures de travail.

Le Code des fournisseurs exige l'existence d'un mécanisme de grief ou d'une procédure de plainte pour permettre aux travailleurs de signaler leurs préoccupations sur le lieu de travail. Notre Code des fournisseurs est géré par notre Service de la conformité et de l'éthique et est révisé chaque année et mis à jour au besoin.

Ligne Action-Intégrité (LAI)

L'entreprise a une [ligne téléphonique Action-Intégrité](#) (1 800 525-7868) qui invite à signaler de manière confidentielle et anonyme toute activité suspecte, toute pratique contraire à l'éthique, tout comportement discriminatoire ou irrespectueux, toute non-conformité ou toute suspicion de non-conformité aux lois, aux règlements, à nos codes de conduite et aux politiques et procédures de l'entreprise. Notre LAI est publiquement accessible sur le site Loblaw.ca par nos collègues et employés au sein de notre réseau, ce qui comprend nos réseaux de franchisés, tous les fournisseurs et tiers apparentés et leurs travailleurs. Elle offre la possibilité de soumettre des rapports en ligne en français, anglais ou espagnol, ou d'appeler un numéro gratuit pour soumettre une plainte en français, anglais, mandarin, cantonais, punjabi, espagnol et coréen. Il est strictement interdit

d'exercer des représailles contre quiconque, y compris les employés, les collègues ou les travailleurs, s'exprimant de bonne foi. Le message est simple : dites-le si vous avez des préoccupations.

Les rapports reçus par l'intermédiaire de la LAI sont gérés par le Service de la conformité et de l'éthique et font l'objet d'une enquête le cas échéant. La supervision de la gouvernance de la LAI est assurée par le Comité de conformité et de risque du conseil d'administration; le comité est informé des incidents notables ou de toute tendance ou thème émergent nécessitant une attention particulière. Ceux-ci peuvent être à l'origine de changements dans les politiques et les processus de l'organisation.

Droits de la personne

Nous reconnaissons que pour faire progresser l'équité sociale, nous devons faire davantage, tant au Canada qu'à l'étranger. C'est pourquoi nous nous engageons à améliorer la façon dont nous protégeons les droits de la personne au sein de notre chaîne d'approvisionnement et à faire preuve d'une meilleure transparence envers nos clients quant aux résultats de nos efforts.

Grâce à la diligence raisonnable constante dont nous faisons preuve à l'égard de nos fournisseurs situés à l'étranger et de leurs pratiques, nous sommes en mesure de prioriser les domaines sur lesquels nous devons nous concentrer et de mieux orienter notre approche pour faire progresser les droits de la personne au sein de notre chaîne d'approvisionnement. En 2023, nous mettrons en œuvre, pour la première fois, un ensemble plus exhaustif de divulgations concernant nos activités d'approvisionnement et notre programme d'audit des fournisseurs. Ces informations comprendront le nombre et l'emplacement des usines ainsi que le nombre de radiations et les raisons pour lesquelles ces usines ont été radiées.

Nous nous engageons à faire preuve de davantage de transparence sur les mesures que nous prenons pour nous approvisionner de manière responsable, protéger les droits de la personne et faire progresser l'équité sociale.

Nos clients ont confiance que les produits que nous vendons dans nos magasins proviennent de fournisseurs qui offrent des conditions de travail

sécuritaires, éthiques et équitables à leurs employés. Il s'agit d'une attente légitime, abordée dans notre [Position sur les droits de la personne](#) (en anglais seulement). Compte tenu de notre portée et de notre envergure, nous reconnaissons notre responsabilité quant au respect et à la protection des droits de ceux qui travaillent directement pour Loblaw, ainsi que de nombreux travailleurs, y compris les travailleurs migrants et temporaires, employés au sein de notre chaîne d'approvisionnement élargie. Par l'entremise de notre Code des fournisseurs, nous communiquons notre attente à l'effet que nos fournisseurs, et tous leurs contractants, agents, sous-traitants et sous-agents, respectent les droits de la personne dans le cadre de leurs activités.



Vérifications des usines et de la conformité de la chaîne d'approvisionnement



Notre équipe de gestionnaires de la conformité des vérifications et de vérificateurs de la production veille à ce que des évaluations des conditions en milieu de travail soient effectuées et que nos produits proviennent d'usines approuvées et autorisées.

Nos vérificateurs effectuent des examens et des évaluations qui confirment que tel est bien le cas et que d'autres conditions sont respectées, à savoir que : le travail est volontaire et que les travailleurs sont correctement rémunérés et ne sont pas exploités; les usines sont conformes aux lois et aux normes relatives à l'âge de l'emploi; les heures de travail ne sont pas excessives et sont conformes aux lois et aux normes locales; les installations sont conformes aux lois et aux règlements en matière de santé et de sécurité; et, en Asie du Sud-Est, les évaluations de la sécurité incendie et structurelle ont été réalisées.

Les infractions au Code des fournisseurs sont signalées à notre Service de la conformité et de l'éthique et à notre Service de conformité de la chaîne d'approvisionnement. Nous évaluons la gravité des infractions afin de déterminer les plans d'action correctifs appropriés pour régler les problèmes de non-conformité. Des infractions graves ou répétées peuvent entraîner la radiation permanente des usines ou fournisseurs en question. Nous émettons uniquement des bons de commande auprès de fournisseurs qui respectent nos exigences en matière de vérification des usines et qui continuent de se conformer à nos normes.

Collaboration et amélioration continue

Les améliorations visant à soutenir la protection et le maintien de bonnes conditions de travail des travailleurs les plus vulnérables partout dans le monde exigeront la collaboration des entreprises, de la société civile et des gouvernements. Nous avons la possibilité et la responsabilité de faire une différence dans l'ensemble de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement.

En 2021, nous avons élevé notre degré de transparence et de divulgation en indiquant, pour la première fois, l'emplacement des usines de détenteurs de licence. Cette initiative s'appuie sur notre historique de [divulgation des activités relativement à notre chaîne d'approvisionnement en vêtements](#), qui peut être consultée sur notre site Web.

En 2021, nous avons renouvelé notre engagement envers l'[Accord sur la sécurité incendie et la sécurité des bâtiments](#) (l'« Accord ») (en anglais seulement), dont nous étions un membre fondateur en 2013, en signant l'Accord international pour la santé et la sécurité dans l'industrie du textile et de l'habillement (International Accord for Health and Safety in the Textile and Garment Industry). Les principales caractéristiques de ce nouvel accord international sont les suivantes :

- Un engagement visant à mettre l'accent sur le programme de santé et de sécurité au Bangladesh, et sur la mise en place d'un mécanisme crédible de conformité et de responsabilité à l'échelle de l'industrie.
- Un engagement à étendre le travail de l'Accord international d'après des études de faisabilité d'autres marchés.
- Une option permettant d'élargir le champ d'application de l'Accord afin de prendre en compte la diligence raisonnable en matière de droits de la personne.
- Un processus d'arbitrage simplifié facultatif pour faire appliquer les conditions de l'accord.

Mise à jour sur le coton et la Région autonome ouïghoure du Xinjiang

En 2021, nous avons élargi la portée de notre engagement auprès de nos fournisseurs de vêtements et de chaussures Joe Fresh^{MD}, en étendant leur engagement à ne pas s'approvisionner délibérément en coton ou en produits textiles utilisant du coton produit en Ouzbékistan et au Turkménistan, pour y inclure la Région autonome ouïghoure du Xinjiang (XUAR) en Chine, car il est largement prouvé que ces pays ont recours au travail forcé et au travail des enfants pour leurs récoltes de coton.

Sécurité des aliments et des produits

Sécurité des aliments

Nous sommes le plus important détaillant en alimentation au Canada. La sécurité des aliments, l'assurance de la qualité et la conformité réglementaire sont fondamentales chez Loblaw. Nos directeurs et propriétaires de magasin, nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement et nos nombreux fournisseurs maintiennent des normes strictes en matière de sécurité des aliments qui sont conformes aux exigences réglementaires. Nos équipes de l'assurance de la qualité et de la sécurité des aliments gèrent, passent en revue et mettent à jour nos normes afin d'élaborer des programmes d'assurance de la qualité et de sécurité des aliments rigoureux.

En tant qu'importateur de produits alimentaires, nous disposons de systèmes de gestion des données robustes qui garantissent la conformité et la surveillance des certifications et de la traçabilité requises par la Loi sur la salubrité des aliments au Canada. Nos produits de marques contrôlées et leurs spécifications sont établis, testés et évalués à différentes étapes du cycle de vie du produit; de leur conception à leur lancement et au-delà. Des normes strictes en matière de sécurité et de qualité des produits rassurent nos clients sur le fait que nos produits sont sécuritaires, de qualité élevée et qu'ils proviennent de fournisseurs certifiés.

En cas de problème avec un produit, nos programmes nous permettent d'enquêter rapidement sur le produit, de l'évaluer et, au besoin, de le retirer de la vente et de la distribution. En cas de rappel, nous disposons de protocoles de notification fiables pour notre chaîne d'approvisionnement, nos magasins et nos clients. Les rappels de produits de marques contrôlées déclenchent un processus d'enquête auprès de nos fournisseurs, y compris l'analyse de la cause du problème et les mesures correctives. En 2021, nous avons procédé à deux rappels publics de nos produits alimentaires de marques contrôlées.



Vêtements et chaussures

Nous visons à dépasser les attentes des clients en matière de qualité des produits, de performance et de normes de sécurité. Les normes d'assurance de la qualité de Joe Fresh^{MD} pour les vêtements et les chaussures respectent ou surpassent les exigences gouvernementales en matière de sécurité au Canada et aux États-Unis. Nous disposons d'une liste exhaustive de substances à usage restreint dont nous suivons les traces des produits chimiques dangereux dans la chaîne d'approvisionnement des vêtements. En 2021, nous avons continué à tester la conformité vis-à-vis des réglementations gouvernementales sur les produits chimiques interdits et restreints au sein des marchés où nos produits sont vendus.

Bien-être des animaux

Loblaw est l'un des plus gros acheteurs et vendeurs de viande, de volaille, d'œufs et de produits laitiers au Canada. Nos clients s'attendent à ce que les aliments soient sécuritaires, de haute qualité et produits de façon responsable et humaine. Les attentes des clients, combinées à l'apport des associations industrielles, aux meilleures pratiques du secteur, aux conseils des fournisseurs et aux experts scientifiques, se reflètent dans notre Code de conduite des fournisseurs et dans nos Principes en matière de bien-être des animaux, qui comprennent les éléments suivants :

- S'engager auprès du [Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage](#) (CNSAE) et collaborer avec ce dernier pour élaborer des codes de portée nationale favorisant le bien-être et la protection des animaux d'élevage, qui sont basés sur la science et qui reflètent les valeurs des consommateurs canadiens. Ces codes sont propres à chaque espèce et fournissent des exigences et des recommandations pour des questions telles que les enclos, l'élevage et le transport.
- Encourager les fournisseurs à adopter des pratiques exemplaires en matière de traitement des animaux et effectuer des vérifications par des parties secondaires ou par des tiers.
- Fournir régulièrement des rapports sur les progrès réalisés en matière de bien-être animal.
- Financer la recherche pour améliorer les pratiques de production animale et identifier les inquiétudes du public.
- Suivre les progrès des technologies en matière de bien-être animal.



Œufs et porc

Nous augmentons notre approvisionnement en œufs de poules élevées en liberté et en viande de porc n'utilisant pas de cageots de gestation, grâce à nos partenaires éleveurs. En 2021, nous avons fait des progrès considérables :

- Tous les œufs le Choix du Président^{MD} proviennent de poules élevées en liberté.
- Environ 40 % du porc frais PC^{MD} Simplement bon^{MD} provient d'éleveurs qui se sont convertis aux systèmes d'enclos de groupe pour les truies en gestation.

Fibres interdites

Les vêtements Joe Fresh^{MD} soutiennent l'approvisionnement éthique et le traitement sans cruauté des animaux. Nous avons interdit l'utilisation de fourrure, de mohair (chèvre angora) et d'angora (lapin angora) dans tous les produits Joe Fresh^{MD}. De plus, nous étiquetterons de façon claire et appropriée tous les matériaux synthétiques qui ressemblent à des sous-produits animaux.



Produits de beauté certifiés végétaliens

Par l'intermédiaire de notre marque Quo Beauty^{MC}, nous sommes fiers de pouvoir offrir plus de 1 000 produits répartis sur 12 catégories, dont 400 ont été certifiés par PETA.

Approvisionnement responsable

Nous pouvons réduire les impacts sociaux et environnementaux en faisant des choix responsables au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Les parties prenantes s'attendent à ce que nous nous approvisionnions en aliments de façon sécuritaire et durable, de manière à promouvoir la santé et la vitalité des sources alimentaires. Cela signifie surveiller les marchandises à risque à leur origine et appliquer des contrôles, comme la certification de tiers en matière d'approvisionnement responsable.

Approvisionnement local

Nous sommes très fiers d'offrir un vaste éventail de fruits et de légumes frais cultivés au Canada. En achetant localement, nous pouvons offrir des produits plus frais à nos clients et investir dans les communautés agricoles du Canada.

En 2018, nous nous sommes engagés à augmenter nos achats de fruits et légumes cultivés au Canada de 150 millions \$ d'ici 2025, en favorisant davantage l'approvisionnement local plutôt que l'importation. Les progrès par rapport à cet objectif sont en cours.

- Nous avons presque triplé nos achats auprès d'un producteur local de carottes utilisant un processus de culture breveté qui fournit des carottes en dehors des périodes de disponibilité saisonnière traditionnelles.
- Nous avons établi un partenariat étroit avec des producteurs de baies canadiens afin d'augmenter de près de 30 % nos achats de baies locales.



Produits de la mer durables

Depuis plus de dix ans, nous sommes à l'avant-garde pour ce qui est des produits de la mer certifiés durables au Canada, car ils sont importants pour nos clients et pour notre entreprise. Nous voulons nous assurer que les produits de la mer que nous savourons aujourd'hui seront disponibles pour les générations à venir. L'approvisionnement en produits de la mer durables, qu'il s'agisse de stocks sauvages ou d'élevage, encourage une meilleure protection des habitats aquatiques et un plus grand souci des pratiques de pêche responsables. Nous sommes fiers d'offrir plus de 200 produits portant l'éco-étiquette [MSC](#) (en anglais seulement) et [ASC](#) (en anglais seulement) dans nos magasins, y compris plus de 80 produits de marques contrôlées.



Huile de palme



L'huile de palme est un ingrédient entrant dans la composition d'une large gamme de produits, mais il a été prouvé que la croissance rapide de cette industrie est liée à la déforestation et à la dégradation des tourbières. En 2015, tous nos produits de marques contrôlées contenant des ingrédients à base d'huile de palme respectaient au moins l'une des quatre méthodes de la chaîne d'approvisionnement de la [Table ronde sur l'huile de palme durable](#) (RSPO) (en anglais seulement) : préservation de l'identité, ségrégation, balance de masse, ou « Book & Claim ». Vous trouverez de plus amples renseignements dans notre [Communication annuelle des progrès](#) sur la RSPO (en anglais seulement).

Café et cacao

Il existe une demande mondiale croissante pour du cacao provenant de sources responsables et nous recherchons activement des façons pour que ce dernier entre dans la composition de nos produits de marques contrôlées, comme nous l'avons fait avec nos Tablettes de chocolat Or le Choix du Président^{MD} et nos Biscuits Le Décadent^{MD} le Choix du Président^{MD}. L'approvisionnement en cacao certifié Rainforest Alliance permet de répondre à des enjeux tels que le vieillissement des stocks d'arbres, l'utilisation inadéquate de produits chimiques, la déforestation non contrôlée, les conditions de travail et les faibles revenus des agriculteurs.

Commerce équitable

En 2021, PC^{MD} Biologique a fièrement proposé 15 produits de café et de cacao certifiés Fairtrade. En nous approvisionnant en ingrédients Fairtrade, nous soutenons l'équité pour les travailleurs et les agriculteurs, tout en investissant dans des pratiques agricoles durables, des projets de développement communautaire et des infrastructures sociales et physiques afin d'aider la prochaine génération d'agriculteurs à bénéficier d'une plus grande autonomisation.

Rainforest Alliance et UTZ

En 2017, la Rainforest Alliance et [UTZ](#), deux des plus importants organismes de certification en matière de durabilité au monde, ont annoncé leur intention de fusionner leurs programmes. En 2020, nous avons commencé à modifier les emballages de nos produits de marques contrôlées à base de cacao afin de remplacer le logo UTZ par le nouveau label de certification [Rainforest Alliance](#), et nous prévoyons continuer à étendre notre offre répondant aux normes du programme de certification Rainforest Alliance. Nous proposons actuellement plus de 50 produits de marques contrôlées contenant des ingrédients provenant de fermes certifiées UTZ ou Rainforest Alliance. En 2021, nous avons aussi remplacé le cacao de sept de nos Biscuits Le Décadent^{MD} le Choix du Président^{MD} par du cacao certifié Rainforest Alliance.

Nous sommes fiers d'offrir des produits de café certifiés Rainforest Alliance dans le cadre de la gamme de produits de café à origine unique le Choix du Président^{MD}. Rainforest Alliance aide les producteurs de café en soutenant des méthodes axées sur le rendement, la santé des terres pour les générations futures et des critères favorisant la biodiversité, les bénéfices financiers et une culture de respect des travailleurs et des communautés locales. Les exploitations agricoles certifiées Rainforest Alliance^{MC} font l'objet d'une vérification annuelle selon une norme rigoureuse comportant des critères environnementaux, sociaux et économiques précis.

Emballages

En 2021, nous avons fait des progrès quant à notre objectif de convertir tous les emballages de café en grains et moulu le Choix du Président^{MD}, sans nom^{MD} et PC^{MD} Biologique en emballages recyclables d'ici la fin de 2022. Nous sommes fiers d'annoncer que 15 de nos 37 produits actuels de café en grains et moulu le Choix du Président^{MD}, sans nom^{MD} et PC^{MD} Biologique sont vendus dans des emballages recyclables depuis la fin de 2021.

Better Cotton

En 2021, Loblaw est devenue membre de Better Cotton, renforçant ainsi son engagement envers l'approvisionnement durable et soutenant la mission de Better Cotton : « aider les communautés de coton à survivre et à prospérer, tout en protégeant et en restaurant l'environnement ». Nous nous sommes fixés pour objectif de convertir 100 % des programmes directs de composition de coton majoritaire de Joe Fresh^{MD} en produits de coton durable d'ici 2025.

sans nom^{MD} Simple et vérifié^{MC}

Nos clients se soucient des ingrédients entrant dans la composition de leurs repas. C'est pourquoi en 2018, nous avons créé le symbole sans nom^{MD} Simple et vérifié^{MC}. En 2021, nous avons élargi la sélection de produits arborant ce symbole à près de 1 050 produits, qui identifie les produits sans nom^{MD} qui ne contiennent aucun de ces dix ingrédients : colorants synthétiques¹, arômes artificiels, glutamate monosodique², hydroxyanisole butylé (B.H.A.)/hydroxytolulène butylé (B.H.T.)/tert-butylhydroquinone (T.B.H.Q.), huiles hydrogénées, édulcorants artificiels, alcools de sucre, azodicarbonamide, polydextrose et huiles végétales bromées.

¹ Tels que définis par la réglementation canadienne
² À l'exception de ceux présents naturellement



Part of the

**RAINFOREST
ALLIANCE**





Annexe

47 Index du contenu de la GRI
58 Déclaration du SASB

Index du contenu de la GRI

Ce rapport a été préparé en conformité avec les normes de présentation de l'information durable de la Global Reporting Initiative 2016 (normes GRI), et fait référence à certaines divulgations relatives à ces normes. Après l'Index du contenu de la GRI, nous incluons des tableaux pour les normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) pour les détaillants de produits alimentaires, les détaillants de médicaments, les services financiers aux consommateurs ainsi que les vêtements, accessoires et chaussures.

GRI : Série 100 – Déclarations générales

Déclaration GRI	Titre de la déclaration	Numéro de déclaration	Références et liens des pages
Profil organisationnel			Réponses au Rapport ESG 2021
GRI 102 : Déclarations générales 2016	Nom de l'organisation	102-1	Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw »)
	Activités, marques, produits et services	102-2	Rapport annuel 2021 (p. 10 et 12) Notice annuelle 2021 (p. 8 à 11)
	Emplacement du siège social de l'organisation	102-3	Notice annuelle 2021 (p. 5)
	Emplacement des activités	102-4	Notice annuelle 2021 (p. 7)
	Propriété et notice juridique	102-5	Notice annuelle 2021 (p. 5 et 30) Rapport annuel 2021 – Revue financière 2021 (p. 154)
	Marchés desservis	102-6	Notice annuelle 2021 (p. 5 à 11)
	Envergure de l'organisation	102-7	Notice annuelle 2021 (p. 5 à 11) Rapport annuel 2021 (p. 10 et 12) Rapport ESG 2021 (p. 2)
	Renseignements sur les employés et les autres travailleurs	102-8	Notice annuelle 2021 (p. 10) Rapport ESG 2021 (p. 2 et 28) Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2022 (p. 39, 41, 46 et 47)
	Chaîne d'approvisionnement	102-9	Rapport ESG 2021 (p. 39 à 41) Notice annuelle 2021 (p. 9)

Déclaration GRI	Titre de la déclaration	Numéro de déclaration	Références et liens des pages
Profil organisationnel			Réponses au Rapport ESG 2021
GRI 102 : Déclarations générales 2016	Changements importants apportés à l'organisation et à sa chaîne d'approvisionnement	102-10	Aucun changement important n'a été apporté aux activités de l'organisation ou à sa chaîne d'approvisionnement au cours de l'année civile 2021.
	Principe ou approche de précaution	102-11	Loblaw n'a pas de position officielle en ce qui concerne le principe de précaution.
	Initiatives externes	102-12	Rapport ESG 2021 (p. 5, 9, 11, 13, 16, 17, 18, 21, 41, 43, 44 et 45)
	Affiliation à des associations	102-13	Loblaw s'est associée à de nombreux organismes pour donner vie à la raison d'être de notre entreprise, soit aider les Canadiens à Vivre bien, vivre pleinement ^{MD} . Certains sont mentionnés dans le Rapport ESG 2021 (p. 4, 5, 13, 15, 17, 20, 24, 25, 28, 31, 32, 33, 41, 43, 44 et 45.)
	Déclaration du décideur principal	102-14	Rapport annuel 2021 (p. 5) Rapport ESG 2021 (p. 3)
	Les principaux impacts, risques et possibilités	102-15	Notice annuelle 2021 (p. 13 à 23) Rapport annuel 2021 – Revue financière 2021 (p. 42 à 56) Rapport ESG 2021 (p. 3 et 5)
	Valeurs, principes, critères et normes de comportement	102-16	Rapport ESG 2021 (p. 4, 27 et 28) Code de conduite de Loblaw Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2022 (p. 47 à 49)
	Mécanismes – Conseils et préoccupations en matière d'éthique	102-17	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2022 (p. 36) Ligne Action-Intégrité Rapport ESG 2021 (p. 1, 28, 35 et 39)
	Structure de gouvernance	102-18	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2022 (p. 35 à 49) Rapport ESG 2021 (p. 35) Site Web de l'entreprise
	Délégation d'autorité	102-19	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2022 (p. 35 à 49)
	Responsabilité en termes de questions économiques, environnementales et sociales au niveau de la direction	102-20	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2022 (p. 44 à 48)
	Consultation de parties prenantes sur des sujets économiques, environnementaux et sociaux	102-21	Rapport ESG 2021 (p. 5 et 6)
	Composition de l'organe de gouvernance le plus élevé et de ses comités	102-22	Rapport annuel 2021 (p. 14 à 16) Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2022 (p. 6 à 19 et 23 à 34)
Président du plus haut organe de gouvernance	102-23	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2022 (p. 16 et 41)	

Déclaration GRI	Titre de la déclaration	Numéro de déclaration	Références et liens des pages
Profil organisationnel			Réponses au Rapport ESG 2021
GRI 102 : Déclarations générales 2016	Nomination et sélection du plus haut organe de gouvernance	102-24	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2022 (p. 6 à 19 et 41 à 47)
	Conflits d'intérêts	102-25	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2022 (p. 35 à 49)
	Rôles du plus haut organe de gouvernance dans l'établissement de la raison d'être, des valeurs et de la stratégie	102-26	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2022 (p. 23 à 49)
	Connaissance collective des impacts économiques, environnementaux et sociaux	102-27	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2022 (p. 44 et 45)
	Évaluer le rendement du plus haut organe de gouvernance	102-28	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2022 (p. 40 à 42 et 45)
	Cibler et gérer les impacts économiques, environnementaux et sociaux	102-29	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2022 (p. 23 à 49) Rapport ESG 2021 (p. 5 et 6)
	Efficacité des procédures de gestion des risques	102-30	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2022 (p. 25 à 27, 40, 41 et 45) Notice annuelle 2021 (p.13 et 14) Rapport annuel 2021 (p. 42 à 55)
	Examen des sujets économiques, environnementaux et sociaux	102-31	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2022 (p. 25 à 27 et 42 à 45)
	Rôle du plus haut organe de gouvernance dans la production de rapports sur la durabilité	102-32	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2022 (p. 25 à 27 et 44)
	Communication des préoccupations critiques à l'organe de gouvernance le plus élevé	102-33	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2022 (p. 84)
	Nature et nombre total de préoccupations critiques	102-34	Ces renseignements ne peuvent pas être divulgués pour des raisons de confidentialité.
	Politiques en matière de rémunération	102-35	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2022 (p. 18 à 20 et 52 à 77)
	Processus de détermination de la rémunération	102-36	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2022 (p. 18 à 20 et 52 à 77)
	Participation des parties prenantes au processus de rémunération	102-37	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2022 (p. 21 et 22)
	Ratio de rémunération totale annuelle	102-38	Ces renseignements ne peuvent pas être divulgués pour des raisons de confidentialité.
	Pourcentage d'augmentation du ratio de rémunération totale annuelle	102-39	Ces renseignements ne peuvent pas être divulgués pour des raisons de confidentialité.
Liste des groupes de parties prenantes	102-40	Rapport ESG 2021 (p. 6)	
Conventions collectives	102-41	Rapport ESG 2021 (p. 28)	

Déclaration GRI	Titre de la déclaration	Numéro de déclaration	Références et liens des pages
Profil organisationnel			Réponses au Rapport ESG 2021
GRI 102 : Déclarations générales 2016	Cibler et sélectionner les parties prenantes	102-42	Rapport ESG 2021 (p. 6)
	Approche en matière d'engagement des parties prenantes	102-43	Rapport ESG 2021 (p. 6)
	Principaux sujets et préoccupations soulevés	102-44	Rapport ESG 2021 (p. 6)
	Entités incluses dans les états financiers consolidés	102-45	Rapport annuel 2021 – Revue financière 2021 (p. 89 à 161)
	Définition du contenu et des limites du rapport	102-46	Rapport ESG 2021 (p. 1)
	Liste des sujets importants	102-47	Rapport ESG 2021 (p. 5)
	Retraitement de renseignements	102-48	Aucun
	Changements apportés à la reddition de compte	102-49	Aucun changement important n'a été apporté à la reddition de compte.
	Période de la reddition de compte	102-50	Rapport ESG 2021 (p. 1)
	Date du rapport le plus récent	102-51	Rapport ESG 2021 (p. 1)
	Cycle de production de rapports	102-52	Annuel
	Personne-ressource pour les questions concernant le rapport	102-53	Rapport ESG 2021 (p. 1)
	Allégations liées à la production de rapports en conformité avec les normes GRI	102-54	Rapport ESG 2021 (p. 1 et 47)
	Index du contenu de la GRI	102-55	Rapport ESG 2021 (p. 47 à 57)
Assurances externes	102-56	Ce rapport n'est pas assuré à l'externe.	

GRI : Série 200 – Sujets d’ordre économique

Normes GRI	Titre de la divulgation	Numéro de divulgation	Références et liens des pages
GRI 201 : Performance économique 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport annuel 2021
	L’approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport annuel 2021
	Évaluation de l’approche de gestion	103-3	Rapport annuel 2021
	Valeur économique directe créée et distribuée	201-1	Rapport annuel 2021
	Répercussions financières et autres risques et possibilités en raison des changements climatiques	201-2	Rapport annuel 2021 (p. 50) Rapport ESG 2021 (p. 10 et 11)
	Obligations au titre des régimes à prestations définies et autres régimes de retraite	201-3	Rapport annuel 2021 (p. 107, 108 et 115)
GRI 204 : Pratiques d’achats 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2021 (p. 39 à 45)
	L’approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2021 (p. 39 à 45)
	Évaluation de l’approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2021 (p. 39 à 45)
GRI 206 : Comportement anticoncurrentiel 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Communiqués de presse du 19 décembre 2017 - Les Compagnies Loblaw Rapport ESG 2021 (p. 35 et 36)
	L’approche de gestion et ses composantes	103-2	Communiqués de presse du 19 décembre 2017 - Les Compagnies Loblaw Rapport ESG 2021 (p. 35 et 36)
	Évaluation de l’approche de gestion	103-3	Communiqués de presse du 19 décembre 2017 - Les Compagnies Loblaw Rapport ESG 2021 (p. 35 et 36)
	Actions légales pour les pratiques anticoncurrentielles, antitrust et de monopole	206-1	Rapport annuel 2021 (p. 49, 127, 151 et 152)

GRI : Série 300 – Sujets d’ordre environnemental

Normes GRI	Titre de la divulgation	Numéro de divulgation	Références et liens des pages
GRI 301 : Matières 206	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2021 (p. 13 et 14, 44 et 45)
	L’approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2021 (p. 13 et 14, 44 et 45)
	Évaluation de l’approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2021 (p. 13 et 14, 44 et 45)
GRI 302 : Énergie 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2021 (p. 10 à 12)
	L’approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2021 (p. 10 à 12)
	Évaluation de l’approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2021 (p. 10 à 12)
	Consommation d’énergie au sein de l’organisation	302-1	Rapport ESG 2021 (p. 10 à 12)
	Réduction de la consommation d’énergie	302-4	Rapport ESG 2021 (p. 10 à 12)
GRI 303 : Eau et effluents 2018	Interactions avec l’eau en tant que ressource partagée	303-1	Rapport ESG 2021 (p. 14 et 20)
GRI 304 : Biodiversité 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2021 (p. 17)
	L’approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2021 (p. 17)
	Évaluation de l’approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2021 (p. 17)
	Répercussions importantes des activités, des produits et des services sur la biodiversité	304-2	Rapport ESG 2021 (p. 17, 44 et 45)
GRI 305 : Émissions 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2021 (p. 10 à 12)
	L’approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2021 (p. 10 à 12)
	Évaluation de l’approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2021 (p. 10 à 12)

Normes GRI	Titre de la divulgation	Numéro de divulgation	Références et liens des pages
GRI 305 : Émissions 2016	Émissions directes de GES (Scope 1)	305-1	Rapport ESG 2021 (p. 11)
	Émissions indirectes de GES (Scope 2)	305-2	Rapport ESG 2021 (p. 11)
	Autres émissions indirectes de GES (Scope 3)	305-3	Rapport ESG 2021 (p. 11)
	Intensité des émissions de GES	305-4	Rapport ESG 2021 (p. 11)
	Réduction des émissions de GES	305-5	Rapport ESG 2021 (p. 11)
GRI 306 : Matières résiduelles 2020	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2021 (p. 10 et 11, 15 et 16)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2021 (p. 10 et 11, 15 et 16)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2021 (p. 10 et 11, 15 et 16)
	Émissions directes de GES (Scope 1)	306-1	Rapport ESG 2021 (p. 10 et 11, 15 et 16)
	Émissions indirectes de GES (Scope 2)	306-2	Rapport ESG 2021 (p. 10 et 11, 15 et 16)
	Autres émissions indirectes de GES (Scope 3)	306-3	Rapport ESG 2021 (p. 10 et 11, 15 et 16)
	Intensité des émissions de GES	306-4	Rapport ESG 2021 (p. 10 et 11, 15 et 16)
GRI 307 : Conformité environnementale 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Engagement à l'égard de l'environnement Rapport ESG 2021 (p. 20)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Engagement à l'égard de l'environnement Rapport ESG 2021 (p. 20)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Engagement à l'égard de l'environnement Rapport ESG 2021 (p. 20)
GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2021 (p. 39 à 41)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2021 (p. 39 à 41)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2021 (p. 39 à 41)
	Nouveaux fournisseurs ayant été sélectionnés selon des critères environnementaux	308-1	Rapport ESG 2021 (p. 39 à 42) Tous les fournisseurs, y compris les nouveaux, sont soumis aux critères environnementaux de notre Code de conduite des fournisseurs.

GRI : Série 400 – Sujets d’ordre social

Normes GRI	Titre de la divulgation	Numéro de divulgation	Références et liens des pages
GRI 401 : Emploi 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2021 (p. 27)
	L’approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2021 (p. 27)
	Évaluation de l’approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2021 (p. 27)
	Nouveaux employés et rotation du personnel	401-1	Divulgation partielle, Rapport ESG 2021 (p. 27)
GRI 402 : Relations employés/ direction 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2021 (p. 28)
	L’approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2021 (p. 28)
	Évaluation de l’approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2021 (p. 28)
	Périodes d’avis minimales concernant les changements opérationnels	402-1	Rapport ESG 2021 (p. 28) Les périodes d’avis minimales concernant les changements opérationnels sont négociées individuellement dans le cadre de nos conventions collectives.
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2021 (p. 29 et 30)
	L’approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2021 (p. 29 et 30)
	Évaluation de l’approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2021 (p. 29 et 30)
	Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	403-1	Rapport ESG 2021 (p. 29 et 30)
	Participation, consultation et communication aux travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail	403-4	Rapport ESG 2021 (p. 29 et 30)
	Formation des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail	403-5	Rapport ESG 2021 (p. 29 et 30)
	Blessures liées au travail	403-9	Rapport ESG 2021 (p. 29 et 30)
GRI 404 : Formation et éducation 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2021 (p. 27)
	L’approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2021 (p. 27)
	Évaluation de l’approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2021 (p. 27)

Normes GRI	Titre de la divulgation	Numéro de divulgation	Références et liens des pages
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2021 (p. 24 à 26)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2021 (p. 24 à 26)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2021 (p. 24 à 26)
	Diversité des organes de gouvernance et des employés	405-1	Rapport ESG 2021 (p. 24). Nous ne fournissons pas actuellement de répartition par groupe d'âge.
GRI 407 : Liberté syndicale et négociation collective 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2021 (p. 28)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2021 (p. 28)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2021 (p. 28)
	Activités et fournisseurs où le droit à la liberté d'association et à la négociation collective peut être menacé	407-1	Il n'y a pas d'activités ou de fournisseurs où le droit à la liberté d'association et à la négociation collective peut être menacé.
GRI 413 : Communautés locales 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2021 (p. 31 à 33)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2021 (p. 31 à 33)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2021 (p. 31 à 33)
	Activités avec engagement auprès des communautés locales, évaluations des répercussions et programmes de développement	416-1	Rapport ESG 2021 (p. 31 à 33) Nous rendons compte dans notre rapport uniquement des programmes de développement des communautés en fonction des besoins de ces communautés.
GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2021 (p. 39 à 41)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2021 (p. 39 à 41)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2021 (p. 39 à 41)
	Nouveaux fournisseurs qui ont été sélectionnés en fonction de critères sociaux	414-1	Rapport ESG 2021 (p. 39 à 42) Tous les fournisseurs, y compris les nouveaux fournisseurs, sont soumis aux critères sociaux de notre Code de conduite des fournisseurs.

Normes GRI	Titre de la divulgation	Numéro de divulgation	Références et liens des pages
GRI 416 : Santé et sécurité des consommateurs	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2021 (p. 23, 40 et 42) Détailants de médicaments HC-DR-250a.1 (p. 63)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2021 (p. 23, 40 et 42) Détailants de médicaments HC-DR-250a.1 (p. 63)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2021 (p. 23, 40 et 42) Détailants de médicaments HC-DR-250a.1 (p. 63)
	Évaluation des répercussions sur la santé et la sécurité des catégories de produits et de services	416-1	Rapport ESG 2021 (p. 23, 40 et 42) Détailants de médicaments HC-DR-250a.1 (p. 63)
	Incidents de non-conformité concernant les répercussions sur la santé et la sécurité des produits et services	416-2	Détailants de produits alimentaires FB-FR-250a.1 (p. 59) Détailants de produits alimentaires FB-FR-250a.2 (p. 59) Détailants de médicaments HC-DR-250a.2 (p. 63) Rapport ESG 2021 (p. 39, 40 et 42)
GRI 417 : Commercialisation et étiquetage 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Nous croyons qu'il est important de proposer un étiquetage clair et transparent sur les produits afin d'améliorer l'expérience client. Nous travaillons avec nos fournisseurs pour améliorer la sécurité et la transparence au sein de notre chaîne d'approvisionnement et communiquons les informations pertinentes à nos clients.
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Nous disposons de procédures rigoureuses pour le contenu marketing et publicitaire destiné aux consommateurs et pour les emballages de marques contrôlées nouveaux ou mis à jour, sur lesquelles nos équipes chargées du développement des produits, des services juridiques, de l'assurance qualité et des affaires réglementaires sont formées. Tous les contenus de marketing et d'étiquetage sont examinés et approuvés conformément à ces procédures avant d'être exécutés, et nous tenons des registres détaillés sur les examens et les approbations.
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Nous conservons des dossiers sur les examens et les approbations en matière de marketing et d'étiquetage. Nous gardons trace des plaintes des clients liées au marketing et à l'étiquetage. Les incidents sont consignés et traités afin de remédier à tout problème.
	Exigences relatives à l'information et à l'étiquetage des produits et services	417-1	Pour chaque produit de marques contrôlées que nous commercialisons et vendons, nous disposons de nombreuses procédures pour nous assurer que nous nous conformons aux exigences réglementaires et volontaires en matière d'étiquetage, ce qui inclut, sans s'y limiter, le pays d'origine, le contenu du produit, l'utilisation sécuritaire du produit, les allégations en matière de marketing et d'information, et d'autres attributs pertinents.
	Incidents de non-conformité concernant l'information et l'étiquetage des produits et services	417-2	Détailants de produits alimentaires FB-FR-270a.1 (p. 60) Détailants de produits alimentaires FB-FR-270a.2 (p. 60)

Normes GRI	Titre de la divulgation	Numéro de divulgation	Références et liens des pages
GRI 417 : Commercialisation et étiquetage 2016	Incidents de non-conformité concernant les communications marketing	417-3	Détaillants de produits alimentaires FB-FR-270a.1 (p. 60) Détaillants de produits alimentaires FB-FR-270a.2 (p. 60)
GRI 418 : Confidentialité des données des clients 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2021 (p. 37) Détaillants de produits alimentaires FB-FR-230a.2 (p. 59) Détaillants de médicaments HC-DR-230a.1 (p. 62) Services financiers aux consommateurs FN-CF-230a.3 (p. 65)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2021 (p. 37) Détaillants de produits alimentaires FB-FR-230a.2 (p. 59) Détaillants de médicaments HC-DR-230a.1 (p. 62) Services financiers aux consommateurs FN-CF-230a.3 (p. 65)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2021 (p. 37) Détaillants de produits alimentaires FB-FR-230a.2 (p. 59) Détaillants de médicaments HC-DR-230a.1 (p. 62) Services financiers aux consommateurs FN-CF-230a.3 (p. 65)
	Plaintes fondées concernant des atteintes à la vie privée des clients et des pertes de données des clients	418-1	Détaillants de produits alimentaires FB-FR-230a.1 (p. 59) Détaillants de médicaments HC-DR-230a.2 (p. 62) Services financiers aux consommateurs FN-CF-230a.1 (p. 65)
GRI 419 : Conformité socioéconomique 2016	Explication du sujet pertinent et de ses limites	103-1	Rapport ESG 2021 (p. 19, 27 et 36)
	L'approche de gestion et ses composantes	103-2	Rapport ESG 2021 (p. 19, 27 et 36)
	Évaluation de l'approche de gestion	103-3	Rapport ESG 2021 (p. 19, 27 et 36)
	Non-respect des lois et des règlements dans le secteur social et économique	419-1	Détaillants de produits alimentaires FB-FR-270a.1 (p. 60) Détaillants de produits alimentaires FB-FR-270a.3 (p. 60)

Déclaration du SASB

Le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) est une organisation de normalisation indépendante et privée vouée à l'amélioration de l'efficacité des marchés de capitaux en favorisant une divulgation de haute qualité des renseignements importants en matière de durabilité qui répondent aux besoins des investisseurs. Les tableaux ci-dessous font référence aux normes de l'industrie pour les détaillants et les distributeurs en alimentation, les détaillants de médicaments, les services financiers aux consommateurs ainsi que les vêtements, accessoires et chaussures, telles que définies par le système de classification durable de l'industrie (SICS) du SASB. Nous avons identifié les sujets et les paramètres suivants comme étant des enjeux clés à propos desquels nous sommes en mesure de divulguer de l'information en tant qu'entreprise cotée en bourse.

SASB – Détaillants de produits alimentaires

Sujet	Indicateur comptable	Code	Déclaration
Gestion du carburant du parc automobile	Carburant consommé par le parc automobile	FB-FR-110a.1	1 327 632 GJ
	Pourcentage renouvelable	FB-FR-110a.1	5 % renouvelable
Émissions provenant de la réfrigération	Émissions globales brutes associées aux gaz réfrigérants de Scope 1	FB-FR-110b.1	189 855 tonnes métriques (t) d'éq. CO ₂
	Pourcentage de gaz réfrigérants consommés sans potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone	FB-FR-110b.2	Environ 96,3 %
	Taux moyen d'émission de gaz réfrigérants	FB-FR-110b.3	Donnée non disponible
Gestion de l'énergie	1. Énergie opérationnelle consommée	FB-FR-130a.1	7 459 066,39 GJ
	2. Pourcentage d'électricité provenant du réseau	FB-FR-130a.1	72,61 %
	3. Pourcentage renouvelable	FB-FR-130a.1	0,0055 % L'entreprise travaille actuellement avec plusieurs partenaires pour soutenir la production d'énergie renouvelable dans le réseau. Plus de 60 sites de l'entreprise sont dotés d'installations solaires en Ontario et un site est équipé d'une éolienne en Nouvelle-Écosse.

Sujet	Indicateur comptable	Code	Déclaration
Gestion du gaspillage alimentaire	Quantité de matières résiduelles organiques générée	FB-FR-150a.1	Nous nous efforçons de mieux comprendre et de normaliser nos données de gestion en matière de gaspillage alimentaire afin d'isoler les volumes spécifiques aux matières résiduelles organiques. En 2022, nous établirons une base de référence à l'échelle de l'entreprise. Pour plus de renseignements, voir page 15.
	Pourcentage de matières détournées des sites d'enfouissement	FB-FR-150a.1	En 2021, nous avons évité l'enfouissement de plus de 86 000 tonnes métriques. Pour plus de renseignements, voir page 15.
	1. Nombre de violations de données	FB-FR-230a.1	L'entreprise effectue le suivi de tous les incidents liés à la sécurité et à la confidentialité des données et de ceux de ses fournisseurs clés, et en fait état aux autorités requises, aux personnes concernées et aux autres parties prenantes conformément aux lois applicables. En 2021, l'entreprise n'a connu aucune violation de données. Les indicateurs de ce code ont été préparés selon une méthodologie conforme aux politiques internes de l'entreprise, qui fournissent des conseils supplémentaires sur la gestion des risques liés à la sécurité de l'information.
	2. Pourcentage de violations permettant d'identifier une personne	FB-FR-230a.1	0 %
	3. Nombre de clients touchés	FB-FR-230a.1	0
	Description de l'approche pour l'identification et la résolution des risques en matière de sécurité des données	FB-FR-230a.2	L'entreprise a mis en œuvre des mesures en matière de sécurité des données, notamment de la formation, de la surveillance et de la vérification au niveau des employés; le maintien de systèmes de protection et de plans d'urgence; la prévention des pertes de données; et une authentification robuste, et ce afin de protéger les renseignements confidentiels et de prévenir les accès non autorisés. Notre programme est assujéti à des vérifications internes, externes et réglementaires, et utilise diverses pratiques de l'industrie en matière d'évaluation, d'essai de pénétration, d'analyse comparative et de suivi de la maturité du contrôle de l'entreprise, y compris le Information Security Forum (ISF) et la Norme de sécurité sur les données de l'industrie des cartes de paiement (PCI DSS). L'entreprise a deux politiques internes (Politique sur la cybersécurité et Politique relative à l'utilisation acceptable, qui incluent les appareils mobiles) qui fournissent des lignes directrices supplémentaires sur la gestion de la sécurité des données.
Sécurité des aliments	Haut risque d'infraction à la sécurité des aliments	FB-FR-250a.1	Parmi les 719 inspections de sécurité alimentaire effectuées en 2021, aucune d'entre elles n'a donné lieu à des amendes en raison de la gravité des infractions en matière de sécurité alimentaire. 100 % des 719 infractions ont donné lieu à des résolutions réussies en temps opportun.
	1. Nombre de rappels	FB-FR-250a.2	22 rappels de produits de marques nationales et de marques contrôlées ont été effectués dans nos magasins en 2021.
	2. Nombre d'unités rappelées	FB-FR-250a.2	Renseignements non recueillis.
	3. Pourcentage d'unités rappelées qui sont des produits de marque privée	FB-FR-250a.2	9 % des rappels d'aliments étaient des rappels de marques contrôlées (2 rappels d'aliments de marques contrôlées en tout).

Sujet	Indicateur comptable	Code	Déclaration
Produits de santé et de nutrition	Revenus tirés de produits étiquetés ou commercialisés comme ayant des attributs de santé ou nutritifs	FB-FR-260a.1	À la fin de l'année 2021, l'entreprise offrait plus de 2 500 produits de marques contrôlées conçus pour répondre aux préoccupations des clients en matière de santé et de nutrition et à leurs préférences concernant les ingrédients, les additifs et les allergènes potentiels. Le chiffre d'affaires de cette catégorie de produits a augmenté de 5 % par rapport à 2020. Certains de ces produits sont des produits biologiques, sans gluten, à base de plantes, sans arachides, sans lactose et sans nom ^{MD} Simple et vérifié ^{MC} . Ces produits sont offerts dans plusieurs de nos magasins d'alimentation, ce qui permet à nos clients de trouver des solutions plus saines, peu importe où ils magasinent chez nous. Pour des raisons de concurrence, l'entreprise ne divulgue pas de données sur les revenus tirés de cette catégorie.
	Discussion entourant le processus pour identifier et gérer les produits et les ingrédients correspondant aux préoccupations des consommateurs en matière de nutrition et de santé	FB-FR-260a.2	L'entreprise utilise une approche systématique et fait appel à des conseillers scientifiques pour la collecte d'informations fondées sur des données probantes en ce qui a trait à sa gamme de produits de marques contrôlées. Ce processus guide et soutient notre prise de décisions par rapport aux normes sur les ingrédients et nos priorités en matière de durabilité.
Étiquetage et commercialisation des produits	Nombre d'incidents de non-conformité par rapport à la réglementation ou aux normes de l'industrie en matière d'étiquetage ou de codes de marketing	FB-FR-270a.1	Aucun signalement d'incident de non-conformité relativement aux pratiques de marketing du Code canadien des normes de la publicité n'a atteint le stade de jugement devant les Normes de la publicité du Canada.
	Montant total des pertes monétaires à la suite de procédures légales associées aux pratiques de marketing ou d'étiquetage	FB-FR-270a.2	Aucune perte monétaire à la suite de décisions judiciaires associées aux pratiques de marketing.
	Revenu tiré de produits étiquetés comme (1) contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM)	FB-FR-270a.3	L'entreprise a offert plus de 640 produits de marques contrôlées certifiés par des tiers répondant aux normes biologiques du Canada pour les clients qui recherchent des produits sans OGM. Le chiffre d'affaires de cette catégorie de produits a augmenté de 6 % par rapport à 2020. Pour des raisons de concurrence, l'entreprise ne divulgue pas de données sur les revenus tirés de cette catégorie.
	Revenu tiré de produits étiquetés comme (2) sans OGM	FB-FR-270a.3	
Pratiques de travail	1. Salaire horaire moyen	FB-FR-310a.1	Notre taux horaire moyen pour tous les collègues à temps partiel et à temps plein travaillant dans les magasins détenus par la société et les centres de distribution était de 18,35 \$. En tenant compte des avantages sociaux, mais en excluant les primes, le taux horaire moyen était de 24,77 \$. Notre taux horaire moyen pour tous les collègues à temps plein seulement travaillant dans les magasins détenus par la société et les centres de distribution était de 25,34 \$. En tenant compte des avantages sociaux, mais en excluant les primes, le taux horaire moyen était de 36,13 \$.
	2. Pourcentage de collègues en magasin et en centre de distribution gagnant le salaire minimum, par région	FB-FR-310a.1	83 % des collègues et employés des magasins et des centres de distribution touchent un salaire supérieur au salaire minimum provincial.
	Pourcentage de la main-d'œuvre active couverte par une convention collective	FB-FR-310a.2	79,5 %

Sujet	Indicateur comptable	Code	Déclaration
Pratiques de travail	1. Nombre d'arrêts de travail	FB-FR-310a.3	0
	2. Nombre total de jours d'inactivité	FB-FR-310a.3	0
	Montant total des pertes monétaires à la suite de procédures légales associées à (1) des violations du droit du travail	FB-FR-310a.4	Aucune perte pécuniaire découlant de jugements du tribunal des droits de la personne ou de la commission des relations de travail associés à des violations du droit du travail ou à la discrimination à l'emploi.
	Montant total des pertes monétaires à la suite de procédures légales associées à (2) la discrimination en matière d'emploi	FB-FR-310a.4	0 \$ CA
Gestion des impacts environnementaux et sociaux de la chaîne d'approvisionnement	Revenu tiré de produits certifiés par un tiers comme respectant des normes environnementales ou sociales d'approvisionnement durable	FB-FR-430a.1	L'entreprise offre plus de 975 produits de marques contrôlées affichant une certification faite par un tiers en ce qui a trait à un approvisionnement respectant des normes durables sur les plans environnementaux et/ou sociaux. Les revenus de cette catégorie de produits ont augmenté de 11 % par rapport à 2020. Pour des raisons de concurrence, l'entreprise ne divulgue pas de données sur les revenus tirés de cette catégorie.
	Pourcentage de revenus tirés (1) d'œufs provenant de poules élevées en liberté	FB-FR-430a.2	L'entreprise a établi des priorités en matière d'approvisionnement pour diverses protéines animales, y compris les œufs et le porc, afin d'améliorer les normes en matière de bien-être des animaux. 100 % des œufs commercialisés sous notre marque privée, le Choix du Président ^{MD} , proviennent de poules élevées en liberté. Environ 40 % du porc PC ^{MD} Simplement bon ^{MD} est produit sans l'utilisation de cageots de gestation. Pour en savoir plus, consultez la section Bien-être des animaux du Rapport ESG 2021 (p. 43).
	Pourcentage de revenus tirés (2) de porcs élevés sans l'utilisation de cageots de gestation	FB-FR-430a.2	
	Discussion sur la stratégie de gestion des risques environnementaux et sociaux au sein de la chaîne d'approvisionnement, y compris le bien-être des animaux	FB-FR-430a.3	Consultez la section Gouvernance du Rapport ESG 2021 (p. 39 et 40 ainsi que 42 et 43) pour obtenir des renseignements sur les priorités de l'entreprise en matière d'approvisionnement relativement aux risques environnementaux et sociaux identifiés, y compris le bien-être des animaux.
	Discussion sur les stratégies pour réduire l'impact environnemental des emballages	FB-FR-430a.4	Au fil des ans, l'entreprise a entrepris de nombreuses initiatives visant à réduire l'impact environnemental de ses emballages. En 2019, l'entreprise a annoncé son intention de s'assurer que tous les emballages en plastique PC ^{MD} soient réutilisables ou recyclables d'ici 2025. Pour en savoir plus, consultez la section Plastiques du Rapport ESG 2021 (p. 13 et 14).
Indicateurs d'activité	Nombre (1) d'emplacements de vente au détail	FB-FR-000.A	2 503 magasins et pharmacies
	Nombre (2) de centres de distribution	FB-FR-000.A	25
	Superficie totale dédiée (1) à la vente au détail	FB-FR-000.B	Plus de 70,8 millions m ² : incluant les magasins détenus par la société, les magasins franchisés et les magasins détenus par des pharmaciens propriétaires. Pour plus de renseignements, voir la Notice annuelle 2021 (p. 8).
	Nombre de véhicules du parc automobile	FB-FR-000.C	253 camions de catégorie 8

SASB – Détaillants de médicaments

Sujet	Indicateur comptable	Code	Déclaration
Sécurité des données et confidentialité	Description des politiques et pratiques visant à sécuriser les renseignements personnels sur la santé (RPS) des clients et les autres renseignements personnels identifiables (RPI).	HC-DR-230a.1	<p>Les équipes de la pharmacie respectent toutes les politiques et tous les règlements en vigueur pour sécuriser les RPS et les RPI des clients, y compris, mais sans s’y limiter, la gestion complète des RPS et RPI, la sensibilisation et la formation en matière de protection de la vie privée, la gestion du consentement et les mesures de sécurité. Les pharmaciens ont la responsabilité professionnelle de protéger adéquatement ces renseignements, et tous les membres de l’équipe de la pharmacie doivent toujours faire preuve d’un haut degré de responsabilité quant à leur utilisation et à leur protection. Des procédures normalisées d’exploitation (PNE) sont en place pour décrire quelles sont les attentes. Seules les personnes qui ont obtenu l’autorisation d’accéder à l’officine par le pharmacien propriétaire ou le gérant de la pharmacie désigné sont autorisées à entrer dans la pharmacie après avoir signé une entente de confidentialité obligatoire.</p> <p>En cas d’incident, l’entreprise a de solides PNE pour s’assurer que les mesures appropriées sont prises par le pharmacien. Les pharmaciens propriétaires de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et les gérants de pharmacie de Les Compagnies Loblaw Limitée ainsi que les ressources régionales et les autres postes admissibles doivent suivre une formation annuelle obligatoire sur la conformité pour s’assurer que les incidents sont gérés et signalés de façon appropriée. Certains éléments de la formation sur la conformité comprennent les avis aux patients, le rétablissement des renseignements personnels ou des renseignements personnels sur la santé et la mise en œuvre de plans d’action correctifs connexes pour renforcer les PNE existantes.</p>
	1. Nombre d’atteintes aux données	HC-DR-230a.2	L’entreprise n’est pas en mesure de divulguer cette information pour le moment et travaille à définir une méthodologie et un cadre pour une future divulgation.
	2. Pourcentage des renseignements personnels identifiables (RPI) (a) seulement et (b) des renseignements personnels sur la santé (RPS)	HC-DR-230a.2	
	3. Nombre de clients touchés dans chaque catégorie (a) RPI seulement et (b) RPS	HC-DR-230a.2	
	Montant total des pertes monétaires à la suite de procédures légales associées à des brèches de sécurité et de confidentialité des données	HC-DR-230a.3	L’entreprise n’est pas en mesure de divulguer cette information pour le moment et travaille à définir une méthodologie et un cadre pour une future divulgation.

Sujet	Indicateur comptable	Code	Déclaration
Intégrité de la chaîne d'approvisionnement au niveau des médicaments	Description des efforts visant à réduire le nombre de médicaments compromis au sein de la chaîne d'approvisionnement	HC-DR-250a.1	<p>L'entreprise maintient un système de gestion de la qualité et une licence d'établissement pour les produits pharmaceutiques de gros destinés aux pharmacies du Canada. Des contrôles réglementaires internes sont mis en œuvre à chaque étape du processus de la chaîne d'approvisionnement et sont gérés par l'équipe interne qualité, réglementation et conformité des produits de santé (HPQRC). Cette équipe effectue des vérifications réglementaires annuelles quant à l'entreposage et au transport des produits pharmaceutiques. Le système de gestion de rappels assure une réponse rapide pour contrôler le rappel de tous les produits visés en fonction de l'importance et du type de rappel. Des ententes techniques sont établies avec les fabricants de médicaments qui respectent la réglementation en vigueur. Les fabricants sont certifiés pour s'assurer que l'établissement et le produit sont correctement homologués pour la mise en marché au Canada. Les systèmes de gestion d'entreposage et de contrôle des stocks sont validés et conformes aux normes réglementaires. Un solide système de déclaration des plaintes réglementaires est en place pour surveiller les cas post-commercialisation. La même approche réglementaire est adoptée pour les produits de marques contrôlées et de marques nationales. L'entreprise continue de maintenir la cote de conformité depuis son dernier audit initié par Santé Canada en 2020.</p> <p>En plus des avis de rappel de médicaments émis par Santé Canada aux professionnels de la santé, l'entreprise met en œuvre une évaluation interne clinique pour les rappels qui ne sont pas de « niveau patient » (c.-à-d. que l'avis de rappel du fabricant n'exige pas que les pharmacies fassent un suivi auprès des patients) et où il existe un potentiel d'effets indésirables ou de résultats négatifs pour la santé. Il est conseillé aux équipes de pharmacie de faire un suivi auprès des patients et de gérer les prochaines étapes du rappel.</p>
	Nombre de rappels de médicaments émis	HC-DR-250a.2	En ce qui concerne les rappels de médicaments d'ordonnance en pharmacie, 53 rappels au total (comprenant 143 CUP) ont été effectués en 2021.
	Nombre total d'unités rappelées	HC-DR-250a.2	L'entreprise n'est pas en mesure de le divulguer pour le moment.
	Pourcentage pour les produits de marques privées	HC-DR-250a.2	L'entreprise n'est pas en mesure de le divulguer pour le moment.
Gestion des substances contrôlées	Pourcentage des ordonnances de substances contrôlées exécutées pour lesquelles une base de données du programme de surveillance des médicaments sur ordonnance (PDMP) a été interrogée	HC-DR-260a.1	L'entreprise n'est pas en mesure de les divulguer pour le moment.
	Montant total des pertes monétaires à la suite de procédures légales associées aux substances contrôlées	HC-DR-260a.2	

Sujet	Indicateur comptable	Code	Déclaration
État de santé des patients	Taux d'observance de la première ordonnance	HC-DR-260b.1	L'entreprise n'est pas en mesure de divulguer le taux d'observance pour le moment.
	Description des politiques et pratiques pour prévenir les erreurs de délivrance de médicaments d'ordonnance	HC-DR-260b.2	Les pharmaciens propriétaires de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et les gérants de pharmacie de Les Compagnies Loblaw Limitée, ainsi que les ressources régionales et autres postes admissibles, suivent une formation obligatoire annuelle sur la conformité et doivent confirmer par écrit l'avoir suivie, et ce, en plus des PNE de l'entreprise sur les protocoles généraux pour la gestion des incidents de pharmacie et des atteintes à la vie privée. Ces protocoles sont en place pour fournir des conseils sur la prévention et la gestion des incidents afin de favoriser la sécurité des patients. En plus des règlements provinciaux en vigueur pour le signalement des incidents, le signalement interne des quasi incidents et des incidents liés aux médicaments est effectué par l'entremise d'un système central de la gestion des incidents et à un programme d'amélioration continue de la qualité (ACQ) qui comprend la documentation des incidents, l'analyse des causes fondamentales et les plans d'action correctifs et préventifs. En tant que mesure de conformité interne, l'entreprise prend des mesures chaque année visant le pourcentage le plus élevé des facteurs contribuant à des incidents grâce à des projets d'amélioration continue de la qualité et à des initiatives de sensibilisation. Vous trouverez plus de renseignements sur la sécurité des patients aux pages 22 et 23 du Rapport ESG 2021.
	Montant total des pertes monétaires à la suite de procédures légales associées aux erreurs de délivrance de médicaments d'ordonnance	HC-DR-260b.3	L'entreprise n'est pas en mesure de divulguer cette information pour le moment.
Indicateurs d'activité	Nombre de pharmacies	HC-DR-000.A	Plus de 1 800 pharmacies de détail.
	Nombre d'ordonnances exécutées	HC-DR-000.C	165,8 millions d'ordonnances exécutées.
	Pourcentage de substances contrôlées	HC-DR-000.C	7,0 % des ordonnances concernaient des substances contrôlées.
	Nombre de pharmaciens	HC-DR-000.D	Plus de 8 700 pharmaciens œuvrent chez Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et Les Compagnies Loblaw Limitée.

SASB – Services financiers aux consommateurs

Sujet	Indicateur comptable	Code	Déclaration
Protection de la vie privée des clients	Nombre de titulaires de compte dont les renseignements sont utilisés à des fins secondaires	FN-CF-220a.1	La Banque utilise les renseignements sur les clients pour surveiller leurs comportements afin d'atténuer les risques de défaut de paiement et d'activités frauduleuses, ainsi que pour des bonifications ciblées du produit. Les informations sont également utilisées pour améliorer les offres de services et de produits de la Banque. Les informations relatives aux titulaires de comptes ne sont pas vendues à des sociétés affiliées ou non affiliées.
	Montant total des pertes monétaires à la suite de procédures légales associées à la vie privée des clients	FN-CF-220a.2	Les renseignements ne peuvent pas être divulgués en raison de leur sensibilité commerciale.
Sécurité des données	1. Nombre de violations de données	FN-CF-230a.1	Les renseignements ne peuvent pas être divulgués en raison de leur sensibilité commerciale.
	2. Pourcentage de violations permettant d'identifier une personne	FN-CF-230a.1	Les renseignements ne peuvent pas être divulgués en raison de leur sensibilité commerciale.
	3. Nombre de titulaires de compte concernés	FN-CF-230a.1	Les renseignements ne peuvent pas être divulgués en raison de leur sensibilité commerciale.
	Pertes liées à de la fraude par carte provenant (1) d'une fraude sans présence de la carte	FN-CF-230a.2	Les renseignements ne peuvent pas être divulgués en raison de leur sensibilité commerciale.
	Pertes liées à de la fraude par carte provenant (2) d'une fraude avec présence de la carte et d'autres fraudes	FN-CF-230a.2	Les renseignements ne peuvent pas être divulgués en raison de leur sensibilité commerciale.
	Description de l'approche pour l'identification et la résolution des risques en matière de sécurité des données	FN-CF-230a.3	La Banque a mis en œuvre des mesures en matière de sécurité des données, notamment de la formation, de la surveillance et de la vérification au niveau des employés, de maintien de systèmes de protection et de plans d'urgence, de prévention des pertes de données et d'authentification multifacteur, afin de protéger les renseignements confidentiels et de prévenir les accès non autorisés. Le programme de sécurité des données de la Banque est assujéti à des vérifications internes, externes et réglementaires, et utilise diverses pratiques de l'industrie en matière d'évaluation, d'essai de pénétration, d'analyse comparative et de suivi de la maturité du contrôle de la sécurité, y compris le Information Security Forum (ISF) et la Norme de sécurité sur les données de l'industrie des cartes de paiement (PCI DSS). La banque a trois politiques internes (Politique sur la cybersécurité et la sécurité de l'information, Politique relative à l'utilisation acceptable des biens de TI et Politique sur l'utilisation acceptable des appareils mobiles) qui fournissent des lignes directrices supplémentaires sur la gestion de la sécurité des données au sein de notre organisation.

Sujet	Indicateur comptable	Code	Déclaration
Pratiques de vente	Pourcentage de la rémunération totale des employés couverts qui est variable et liée au montant des produits et services vendus	FN-CF-270a.1	La rémunération des employés concernés n'est pas liée à la quantité de produits ou de services vendus.
	Taux d'approbation pour (1) le crédit avec des scores FICO supérieurs et inférieurs à 660	FN-CF-270a.2	Le taux d'approbation des demandeurs de crédit ayant un score FICO supérieur à 660 est de 98 %. Le taux d'approbation des demandeurs de crédit ayant un score FICO inférieur à 660 est de 41 %.
	Taux d'approbation pour (2) les produits prépayés pour les demandeurs ayant un score FICO supérieur et inférieur à 660	FN-CF-270a.2	100 % de toutes les demandes de produits prépayés sont approuvées.
	1. Frais moyens des produits complémentaires, pour les clients ayant un score FICO supérieur et inférieur à 660	FN-CF-270a.3	Les renseignements ne peuvent pas être divulgués en raison de leur sensibilité commerciale.
	2. Taux annuel moyen, pour les clients ayant un score FICO supérieur ou inférieur à 660	FN-CF-270a.3	Les renseignements ne peuvent pas être divulgués en raison de leur sensibilité commerciale.
	3. Âge moyen des comptes, pour les clients ayant un score FICO supérieur ou inférieur à 660	FN-CF-270a.3	Les renseignements ne peuvent pas être divulgués en raison de leur sensibilité commerciale.
	4. Nombre moyen de lignes commerciales, pour les clients ayant un score FICO supérieur ou inférieur à 660	FN-CF-270a.3	Les renseignements ne peuvent pas être divulgués en raison de leur sensibilité commerciale.
	5. Frais annuels moyens pour les produits prépayés, pour les clients ayant un score FICO supérieur ou inférieur à 660	FN-CF-270a.3	Les renseignements ne peuvent pas être divulgués en raison de leur sensibilité commerciale.
	1. Nombre de plaintes déposées auprès du Bureau de protection des consommateurs en matière financière	FN-CF-270a.4	Pour qu'un consommateur puisse résoudre une plainte qu'il a déposée auprès de sa banque, l'ACFC exige qu'il suive la procédure de traitement des plaintes de sa banque. L'ACFC ne résout pas les plaintes et n'a pas pour mandat d'offrir une réparation ou une indemnisation. La Banque s'engage à résoudre les plaintes des consommateurs de façon équitable et en temps opportun. Nous apprécions les commentaires des consommateurs et nous les encourageons à nous contacter pour nous faire part de leurs plaintes afin de nous donner l'occasion de résoudre leurs problèmes. Le niveau interne le plus élevé de la procédure de traitement des plaintes de la Banque est l'ombudsman de la Banque le Choix du Président. En 2021, l'ombudsman de la Banque le Choix du Président a traité 20 plaintes. Sur ces 20 plaintes, 90 % ont été résolues à la satisfaction des consommateurs qui les ont déposées. L'ombudsman de la Banque le Choix du Président a pris en moyenne 78 jours pour enquêter et résoudre chaque plainte.
	2. Pourcentage avec réparation pécuniaire ou non	FN-CF-270a.4	
	3. Pourcentage de plaintes contestées par le consommateur	FN-CF-270a.4	
	4. Pourcentage ayant donné lieu à une enquête du BPCF	FN-CF-270a.4	
	Montant total des pertes monétaires à la suite de procédures légales associées à la vente et au service après-vente des produits	FN-CF-270a.5	Les renseignements ne peuvent pas être divulgués en raison de leur sensibilité commerciale.

Sujet	Indicateur comptable	Code	Déclaration
Indicateurs d'activité	Nombre de consommateurs uniques ayant un (1) compte de carte de crédit actif	FN-CF-000.A	2 075 823 comptes de carte de crédit actifs
	Nombre de consommateurs uniques ayant un (2) compte de carte de débit prépayée actif	FN-CF-000.A	173 829 comptes de cartes de débit prépayées actifs
	Nombre de (1) comptes de carte de crédit	FN-CF-000.B	5 084 201 comptes de carte de crédit
	Nombre de comptes de cartes de débit prépayées	FN-CF-000.B	341 889 comptes de cartes de débit prépayées

SASB – Vêtements, accessoires et chaussures

Sujet	Indicateur comptable	Code	Déclaration
Gestion des produits chimiques contenus dans les produits	Discussion à propos des processus en vue de maintenir la conformité avec les réglementations sur les substances réglementées	CG-AA-250a.1	Rapport ESG 2021 (p. 39 à 41)
	Discussion à propos des processus d'évaluation et de gestion du risque et/ou des dangers associés aux produits chimiques contenus dans les produits	CG-AA-250a.2	Rapport ESG 2021 (p. 39 à 41)
Impacts environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement	Pourcentage (1) d'installations de fournisseurs de niveau 1 conformes aux permis de rejets d'eaux usées et/ou à l'accord contractuel	CG-AA-430a.1	Tous les fournisseurs sont censés comprendre et mener leurs activités commerciales conformément à toutes les lois, normes, réglementations, pratiques administratives et politiques nationales et locales en matière d'environnement. Cela comprend les rejets d'eaux usées.
	Pourcentage (2) d'installations de fournisseurs au-delà du niveau 1 conformes aux permis de rejets d'eaux usées et/ou à l'accord contractuel	CG-AA-430a.1	
	Pourcentage (1) d'installations de fournisseurs de niveau 1 qui ont terminé l'évaluation du module environnemental de leur usine Higg (Higg FEM) de la Sustainable Apparel Coalition ou une évaluation équivalente des données environnementales	CG-AA-430a.2	64 % de notre production de 2021 (évaluée selon le coûtant) a été fabriquée par des usines de niveau 1 qui ont déclaré avoir complété le Higg Facility Environmental Module en 2021.
	Pourcentage (2) d'installations de fournisseurs au-delà du niveau 1 qui ont terminé l'évaluation du Higg Facility Environmental Module (Higg FEM) de la Sustainable Apparel Coalition ou une évaluation équivalente des données environnementales	CG-AA-430a.2	60 % de nos usines de niveau 2 ont déclaré avoir complété le Higg Facility Environmental Module en 2021.
Conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement	Pourcentage (1) d'installations de fournisseurs de niveau 1 ayant fait l'objet d'un audit de conformité à un code de conduite en matière de main-d'œuvre	CG-AA-430b.1	Nos attentes sont énoncées dans notre Code de conduite des fournisseurs, qui couvre notamment les normes relatives à l'éthique, aux conditions de travail, à la sécurité des travailleurs, au travail forcé et à la main-d'œuvre infantile. Notre équipe de gérants de la conformité des audits et de vérificateurs de la production s'assure que les conditions de travail sont vérifiées et que nos produits proviennent d'usines approuvées et autorisées. Toutes les vérifications sont effectuées par un vérificateur tiers. Pour plus de renseignements, consultez la page 40.
	Pourcentage (2) d'installations de fournisseurs au-delà du niveau 1 qui ont été auditées selon un code de conduite en matière de main-d'œuvre	CG-AA-430b.1	
	Pourcentage (3) du total des vérifications menées par un vérificateur tiers	CG-AA-430b.1	

Sujet	Indicateur comptable	Code	Déclaration
Conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement	Taux de non-conformité prioritaire et taux de mesures correctives associées pour les audits du code de conduite en matière de main-d'œuvre des fournisseurs	CG-AA-430b.2	L'entreprise n'est pas en mesure de le divulguer pour le moment.
	Description des plus grands (1) risques liés à la main-d'œuvre au sein de la chaîne d'approvisionnement	CG-AA-430b.3	Rapport ESG 2021 (p. 40 à 45)
	Description des plus grands (2) risques environnementaux, sanitaires et de sécurité au sein de la chaîne d'approvisionnement	CG-AA-430b.3	Rapport ESG 2021 (p. 40 à 45)
Approvisionnement en matières premières	Description des risques environnementaux et sociaux liés à l'approvisionnement en matières premières prioritaires	CG-AA-440a.1	Rapport ESG 2021 (p. 40 à 45)
	Pourcentage de matières premières certifiées par des tiers selon une norme de durabilité environnementale et/ou sociale, selon la norme	CG-AA-440a.2	Notre production de 2021 a utilisé 44 tonnes d'isolant Primaloft ^{MD} fabriqué à partir de matériaux recyclés post-consommation, 212 tonnes de coton biologique, 93 tonnes de fibres recyclées Repreve et 49 tonnes de polyester recyclé. Nous ne calculons pas actuellement ces renseignements en pourcentage pour l'ensemble de nos matières premières.
Indicateurs d'activité	Nombre de (1) fournisseurs de niveau 1	CG-AA-000.A	Nos vêtements de 2021 proviennent de 92 fournisseurs de niveau 1.
	Nombre de (2) fournisseurs au-delà du niveau 1	CG-AA-000.A	Nos vêtements de 2021 proviennent de 30 fournisseurs de niveau 2.

Remarque : Cette information s'applique aux produits finis de la marque Joe Fresh destinés à être livrés en 2021, y compris (mais sans s'y limiter) les vêtements, les accessoires, les bijoux, les parapluies et les chaussures.

Aux fins de la présente divulgation, les usines de niveau 1 désignent les installations de fabrication qui ont produit des produits finis de vêtements de marque Joe Fresh pour 2021. Les usines de niveau 2 font référence aux fournisseurs des usines de niveau 1 qui transforment directement les produits portant la marque Joe Fresh et excluent ceux qui fabriquent des produits en vertu d'un contrat de licence. Pour en savoir plus, reportez-vous à notre [divulgation des activités relativement à notre chaîne d'approvisionnement en vêtements](#).